



SOMMAIRE

- P1** EH DITES OH !, image à la Une
- P2** Lettre ouverte à Emmanuel Macron
- P3-4** Agenda
- P5** Mobilisation pour la santé le 3 décembre
- P6-9** Mobilisation contre la loi sécuritaire le 5 décembre
- P10-11** Mobilisation contre Amazon le 5 décembre
- P12-13** Mobilisation pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche le 10 décembre
- P14** Journée internationale d'action pour le boycott de Puma : Ne mettez pas l'apartheid israélien sous le sapin de Noël – 12 décembre 2020
- P15** Mardi 15 décembre 11h rassemblement devant la gare de St-Gervais Le Fayet pour défendre un cheminot qui passe en conseil de discipline
- P16-17** Lettre ouverte de la Confédération Paysanne de Haute-Savoie aux élu.e.s
- P18-19** Déclaration finale du forum européen des forces vertes, progressives et de gauche
- P19-20** Alerte générale : le pouvoir s'attaque aux fondements de la République démocratique et sociale
- P20** Ce que signifie la dissolution du CCIF



- P21** Hommages à Constant Paisant et Francis Humbert ; Il faut embaucher les saisonniers et développer l'attractivité de la montagne !
- P22-23** La santé mondiale va-t-elle devenir « res publica » de l'humanité ?
- P24-25** Lettre de démission d'Alexandre Langlois Secrétaire du Syndicat VIGI Police qui argumente les pourquoi et comment de celle-ci
- P25-28** Analyse du projet de loi de séparatisme d'avec la République
- P29** DISSOLUTION DU CCIF PAR LE GOUVERNEMENT : UNE ATTEINTE A LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION !
- P29-30** Décrets PASP : fichage massif des militants politiques
- P31** Fichage policier : opinions politiques et appartenances syndicales désormais dans le collimateur sécuritaire
- P32-33** «Lutter contre notre isolement collectif»
- P34** Brèves sur les élu.e.s à Annecy ; En bref – divers
- P35** Cactus
- P36** Perroquets : le bingo des fachos

Rappel l'agenda est mis à jour régulièrement sur le blog:
<http://gemcran.wordpress.com>

Le Galopin est ouvert aux articles de tout partenaire : journaliste en herbe, association, syndicat ou parti aux infos n'intéressant pas la presse Macron. Polémistes ou poètes aux coups de gueule ou de cœur, et surtout caricaturistes sont recherchés avec le plus grand intérêt. Adresse : Boukhalifa Pierre 2, rue Pierre Mendès France Cran-Gevrier. Site : <http://galopin74.free.fr> Blogs électoraux : <http://gemcran.wordpress.com> et <https://sites.google.com/site/umpfn74degage> Blog censuré : <http://galopin74.gauchepopulaire.fr>

On peut me retrouver aussi sur Facebook et Twitter

Le galopin

Un petit journal qui ne respecte rien ! Série internet – N°250 8 décembre 2020 Front Populaire ou barbarie

Le mois de décembre est souvent l'occasion de mobilisations face à des contre-réformes de droites revanchardes inspirées par la lutte des classes :

- le 5 décembre 2019 était lancée la contre-offensive pour défendre nos retraites, marquée par des manifestations géantes et des grèves longues, particulièrement à la SNCF. Le coronavirus a entraîné la suspension du projet et de la journée syndicale du 31 mars

- En 1995, du 24 novembre au 16 décembre, où les manifestations font monter le « Juppé-thon » à 2 millions, entraînant le retrait des attaques contre les retraites, l'université, la SNCF...

- En 1993, la réforme Bayrou pour permettre de financer plus largement l'enseignement privé a mis des centaines de milliers de laïques dans la rue le 17 décembre et 1,2 millions à Paris le 16 janvier, entraînant le retrait de la loi

- En 1986, le 4 décembre vit un million de jeunes à Paris contre la loi Devaquet contre les universités. Le 5, une bavure policière causant la mort de Malik Oussékine entraîna la démission du ministre, le retrait de sa loi, et la dissolution des « voltigeurs » coupables de cette mort

La droite restait dans la logique républicaine : l'opposition de gauche devenue majoritaire obtenait le retrait des textes contestés et souvent une victoire électorale 2 ans après (1988, 1997, 2012 pour la bataille sur les retraites de 2010). Mais la crise du capitalisme actuel ne permet plus ces respirations démocratiques.

La bataille en cours relève d'un autre enjeu : maintien ou sortie de la République. 2 éléments le soulignent : d'une part, la dissolution du CCIF signifie que le gouvernement interdit à une organisation antiraciste de défendre les victimes de l'islamophobie ; de l'autre, l'interdiction de filmer les violences policières signifie que certaines personnes sont assurées d'impunité. Adieu l'égalité puisque la « république » définit des personnes au-dessous et au-dessus de la loi. L'Assemblée Générale de la Chaîne Humaine ce 22 décembre se saisira de la question « doit-on classer le macronisme à l'extrême-droite ? », gouvernement et le parti macroniste soutenant ces mesures et plein d'autres (cf. analyses loi « sécurité globale » dans les tracts publiés et projet de loi « séparatismes »). Cela qui ne se traduira pas par la moindre complaisance envers les extrêmes-droites habituelles.

Macron fait manifestement le pari que mener une politique à la Trump permettra, comme on l'a vu aux États-Unis de mobiliser un électorat fasciste. C'est aussi un renvoi d'ascenseur envers l'extrême-droite qui couvre les manquements du pouvoir contre le coronavirus en sous-estimant la pandémie ou en détournant la colère légitime contre le confinement sélectif sur des « combats » qui servent le gouvernement. Ainsi, appeler au boycott des vaccins sert les ultra-capitalistes qui souhaitent que les plus pauvres ne se soignent plus et supprimer ainsi la Sécu. Les média pro-système qui les invitent à longueur d'antenne ne s'y trompent pas : cette fausse opposition permet d'écarter la vraie opposition : les associations, syndicats et partis anticapitalistes.

Mais Trump a été défait car les démocrates ont fait bloc dans leur diversité. Les gauches sont –une fois de plus– au pied du mur. **Face à l'ampleur des attaques, la seule solution est une riposte unie et une construction d'alternatives diverses se respectant mutuellement.**

Pierre Boukhalifa

Ceci est de la politique. DANGER !

Lettre ouverte à Emmanuel Macron

Je ne suis pas musulman et c'est déjà grave que je sois obligé de le préciser.



Pour me présenter, je dirai que si Obélix est tombé dans la marmite de potion magique 1 fois, je suis tombé dans la marmite de potions racistes à 5 reprises :

1) dans les cours de récréation, je ne comprenais pas pourquoi on m'appelait Moustapha : si je m'appelle Boukhalfa, je suis né en France et l'éducation religieuse que j'ai eue était catholique et je ne ressemble pas à un arabe

2) à l'armée, j'ai dû faire face à des militants d'extrême-droite appelés qui ont été jusqu'à me menacer à 6.

La peur passée, j'ai calculé que « s'ils estimaient devoir se mettre à 6 contre moi, c'est qu'ils estiment qu'à 5, ils sont en infériorité ! », je me suis rebiffé et en suis venu à défendre d'autres camarades attaqués parce que portugais ou homosexuel.

A l'issue de l'armée, convaincu de la nécessité de lutter contre la droite radicalisée, je me suis engagé au PCF

3) si l'Éducation Nationale a reconnu ma valeur et mon travail, (bac C mention AB, BTS comptabilité Gestion mention anglais, plusieurs unités de valeur du Diplôme des Études Comptables et Financières, DUT Statistiques et traitement Informatisé des Données), le marché du travail m'a racisé : 250 CV envoyés dans le secteur privé, 19 entretiens et 19 fois les questions qui tuent « Origine du Nom ? Profession des parents ? ».

Évidemment personne ne m'a interrogé sur mon goût et mes capacités à manier des données numériques et je n'ai pas été retenu.

Si c'était à refaire, je serais venu avec mon père et à ces questions serais sorti en déclarant « Puisque ce n'est pas moi qui vous intéresse mais le fils de mon père, je vous laisse vous arranger avec lui ».

Je peux manger car j'ai réussi un concours administratif (2e sur 783) qui m'a permis de servir le service public de l'Éducation Nationale

4) après quelques années de bonheur, j'ai subi la répression antisyndicale doublée de racisme. Le harcèlement moral était alors autorisé voire recommandé, j'ai subi d'innombrables attaques : professionnellement, je suis passé d'excellent à très mauvais, j'étais nuisible à mon service mais, interdit syndical, je ne pouvais m'en éloigner ; la hiérarchie a mené des pressions pour me faire chasser de mon syndicat, me faire interner par mes parents et à même fini par me mettre en maladie disciplinaire 4 mois. Inutile de dire que cela a été terrible, j'ai envisagé par 4 fois le suicide. J'ai connu de lourdes insomnies durant 20 ans, je me considère comme blessé par des actes de torture mentale : j'ai fait le test de Ravisy, j'ai 42 oui sur 50 items.

Pour la petite histoire j'ai été guéri en faisant savoir que si ma maladie était prolongée, je participerais à un voyage en Corée du Nord, d'où j'enverrai une carte postale à MM. Chirac et Jospin, alors Président de la République et Premier Ministre pour leur signifier que "je suis en maladie de complaisance à l'initiative de mon employeur et j'envisage de demander l'asile diplomatique".

Sitôt « guéri », j'ai retrouvé un bureau mais on ne me donnait pas de travail, tout en continuant à m'interdire toute absence syndicale, puis j'ai été convoqué en conseil de discipline. J'ai pu constater que « la justice du rectorat est à la justice ce que la musique militaire est à la musique », subissant un déplacement d'office.

Heureusement, je ne subis plus de persécution dans mon nouvel établissement.

5) depuis 2008, c'est dans ma vie militante que je suis confronté à des mises à l'écart.

Alors qu'en 1995, j'avais été admis sans problème sur la liste PCF aux municipales, en 2008, j'ai été écarté de la liste d'union alors que j'avais participé assidûment à toutes les réunions de préparation (en 2001, chassé de mon logement de fonction par le rectorat, j'avais dû me loger dans une autre commune où je n'avais pas de légitimité).

Le Front de Gauche n'a jamais voulu de moi, même en 2012 où je totalisais des dizaines de passages média pour mes activités militantes et que je collectionnais les responsabilités associatives et syndicales.

En 2019, j'ai été le seul mandaté par le PCF écarté de la liste « citoyenne » pour les municipales, même pour les réunions de préparation...

Il est clair qu'avec un autre nom j'aurais pu servir la république en étant élu...

Au soir de ma vie, je fais le constat piteux que je suis un modèle de « désintégration » et si rien ne me fera dévier de mes convictions républicaines et laïques (je viens de déposer un recours contre une subvention de l'agglomération d'Annecy à une officine d'enseignement catholique, le financement par le public de l'enseignement privé est un sujet sur lequel votre « laïcité » est hélas muette), je comprends que l'acharnement xénophobe et antimusulmans détournent de la République.

En décidant de dissoudre le CCIF (avec lequel je n'ai pas plus de lien qu'avec le CRAN, la LICRA ou SOS-racisme, absents d'Annecy), votre gouvernement estime que les victimes d'islamophobie n'ont pas le droit de se défendre ; en même temps, en transformant en délit pénal le fait de filmer des délits commis par des personnes portant l'uniforme, votre gouvernement estime que certaines personnes sont au-dessus de lois.

Cette inégalité créée par votre gouvernement l'engage sur la voie du séparatisme d'avec la République, avec une rupture d'égalité instituée par la loi.

Les multiples graves reculs démocratiques (on vient d'apprendre le fichage non seulement des militants mais en plus de leur entourage) couronnés par votre loi qui veut tuer la laïcité ce 9 décembre à l'occasion de son 115e anniversaire me blessent triplement : en tant que laïque, que racisé et qu'antifasciste qui a appelé à voter pour vous contre Le Pen et s'est engagé personnellement dans 5 distributions de tracts à cet effet.

Il m'est terrible de devoir vous compter parmi les laï-racistes qui choisissent Le Pen, Zemmour et autres Ménard contre la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty international, l'ONU, L'union européenne...

Je vous informe enfin que l'Assemblée générale Extraordinaire du réseau antifasciste que j'anime depuis plus de 20 ans convoquée le 22 décembre statuera sur le classement de vous-même, votre gouvernement et votre parti à l'extrême-droite.

Naturellement, cela n'aboutira pas à retirer de la liste les organisations qui y sont déjà, et encore moins à les ménager.

Veillez agréer les salutations d'un citoyen attaché mordicus à la République

Agenda détaillé

Attention, au vu des contraintes sanitaires, les événements risquent de subir des annulations ou des modifications (horaires, lieux, passage en distanciel...)

1 lundi sur 2 rencontres Annemasse au Doxaty (4 rue de la Faucille, près de la gare, dir. Émile Zola). Infos sur son site ou Facebook. Pour remplacer le Repaire de Cervens.

Mardi Rencontres sur terrain des Incroyables Comestibles.

Mercredi dès 14h rond-point de Margencel : Gilets Jaunes & sympathisants ; 14h-17h, l'Élef ouvre ses portes Maison des associations Chambéry ; 17h30-19h local Amis de la Terre Maison des Associations Cran-Gevrier Permanence pour résis-ter aux compteurs Linky ; 18h30-20h30 Thonon restaurant le Nuancé (39 avenue de la Dame, sortie contournement) Alter-nati-Bar du Chablais, Apéro des actions écologiques et ci-toyennes locales : se rencontrer, échanger et créer ensemble...

Jeudi Réunion collectif Roms ; de 15h à 19h Marché BIO ... logique Place du Palais de Justice Chambéry ; 18h30 Les rencontres Incroyables jardin Benicasim Évian

Vendredis de la Transition Genève : pause faute de lieu

Samedi 14h-18h les gilets jaunes Annecy sont sur le Paquier

Calendriers de la Vélobricolade en Savoie <http://bulletintransition73.fr/events/event/velobricolade-chambery/>

Horaires du magasin coopératif Alpar <https://www.alpar.fr> 7, rue du Vieux Moulin Meythet : Lundi 15h30-20h30 Mercredi 10h-20h30 Jeudi 12h-20h30 Vendredi 12h-20h30 Samedi 10h-14h30

Mardi 17 novembre au dimanche 6 décembre
Festival Migrant'scène en ligne

Lundi 30 novembre Réunion PCF

Mardi 1er décembre Réunion Gauche En Manif en Marche 7e République

Mercredi 2 décembre Réunion CGT

Jeudi 3 décembre grève et mobilisation de tou.te.s les professionnel.le.s du secteur social et médico-social

Vendredi 4 décembre Réunion Chaîne Humaine contre les haines

Samedi 5 décembre 14h Rassemblement contre la précarité et pour l'emploi Palais de Justice Chambéry

journée de mobilisation contre la loi dite de « sécurité globale » notamment :

- 10h30 place des arts Thonon
- 14h Paquier face préfecture Annecy
- 14h30 place du palais de justice Chambéry

16h distribution de tracts au Puits St Jean ,rue du Paquier pour stopper Amazon avant qu'il ne soit trop tard.

A l'issue, rencontre Chaîne Humaine contre les haines pour débattre en présentiel de l'AGE du 19

Lundi 7 décembre Réunion RESF

Réunion Chaîne Humaine contre les haines

Réunion Gauche En Manif en Marche 7e République

Mardi 8 décembre Réunion ATTAC Annecy

Réunion Les Amis de la Terre 74

Réunion un toit pour tous

A.G. La Gentiane

Réunion PCF

Mercredi 9 décembre Réunion Chaîne Humaine contre les haines

Jeudi 10 décembre grève et mobilisation de tou.te.s les professionnel.le.s de l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Réunion CGT

Vendredi 11 décembre de 14h à 16h séance n°4 du cycle de conférences sur l'antiracisme en France (organisé par la mission Lutte contre le racisme et l'antisémitisme de l'UPEC) en distanciel, sur la plateforme Zoom.

Cette séance traitera de la grammaire controversée de l'antiracisme. Nous aurons le plaisir d'écouter et d'échanger avec Aude RABAUD, MCF, Université de Paris, et Fabrice DHUME, sociologue (Crisis), chercheur associé à l'URMIS, Université de Paris, co-auteur/trice.s de l'ouvrage du racisme d'Etat en France?

Pour s'y inscrire, suivre le lien ci-après : <https://zoom.us/join/zoom/register/tJUpcOCgqzovG9aI7P-niYF5LQ1Wk3gSPgSLz>

18h30 visioconférence sur le thème « Vivre la laïcité ».

Cette soirée débutera par la diffusion d'un court métrage "Où je mets ma pudeur", de Sébastien Bailly. Ce film sera suivi par une discussion autour de la laïcité.

S'inscrire avant le vendredi 11 décembre 16h, à l'adresse fol@fol74.org, pour recevoir les éléments de connexion.

INVITATION - VIVRE LA LAÏCITE



La Fédération des Oeuvres Laïques de Haute-Savoie et le Centre Départemental de Promotion du Cinéma ont le plaisir de vous inviter **Vendredi 11 Décembre à 18H30** à une projection/débat en visio conférence autour du film :

OÙ JE METS MA PUDEUR

Sébastien Bailly

FRANCE / 21' / 2013
PRODUCTION : LA MER À BOIRE

Inscription auprès de :

fol@fol74.org

A l'issue de votre inscription, vous recevrez un lien de visioconférence avec la procédure d'accès Zoom.

100 places maximum !



L'échange, le partage, la rencontre sont au cœur des missions de la FOL74. La pandémie et l'isolement forcé paralyse notre action émancipatrice et favorise une poussée inquiétante de l'obscurantisme. Le principe de laïcité est chahuté, toutes les formes de discriminations dont le racisme sont en augmentation, prémisses dans un contexte d'inquiétudes, de repli sur soi, d'une longue crise sociale!

Nous ne pouvons rester silencieux, et plus que jamais souhaitons parler de la laïcité. Alors en attendant des retrouvailles autour de nos actions d'éducatrices populaires et culturelles, retrouvons nous ce vendredi 11 décembre à distance pour penser ensemble, pour **VIVRE ensemble**.

Où je mets ma pudeur ?

Film de Sébastien Bailly avec Bastien Bouillon, Donia Eden, Hafsia Herzi, Marie Rivière... Durée : 20 min

Le passage à l'oral approche pour Hafsia, talentueuse étudiante en Histoire de l'Art. On l'avertit que les portes de l'examen lui seront closes si elle s'y présente avec le hijab recouvrant sa chevelure de jais. Entre intime et dévoilé, entre chair et tissu, Hafsia est enveloppée par une profonde envie d'affirmer sa vision du désir.

Mot du réalisateur :

« On le sait, c'est l'ignorance qui crée les incompréhensions, les haines. Alors il faut un peu de pédagogie, de dialogue, d'écoute. La laïcité ce n'est pas d'ignorer les religions, mais de les connaître, de faire des choix personnels et de vivre tous ensemble en respectant les croyances ou l'athéisme de chacun. Le film a je crois souvent contribué à une meilleure compréhension, à un autre regard sur ces femmes et j'en suis heureux. Le cinéma, modestement, permet parfois cela même s'il ne doit pas se résumer à cela mais être aussi un lieu de rêves, de divertissement, d'évasion. » Sébastien Bailly

18h Soirée-jeux LudothAix ! Résidence Joseph Fontanet Aix-les-Bains

Samedi 12 décembre 8h30 Repair Café La Serre 21 rue du Vernay Cran-Gevrier

Lundi 14 décembre Réunion Chaîne Humaine contre les haines

Réunion Gauche En Manif en Marche 7e République

Mardi 15 décembre 11h rassemblement devant la gare de St-Gervais Le Fayet pour défendre un cheminot qui passe en conseil de discipline

Jeu 17 décembre Réunion semaines contre les discriminations et le racisme

20h Réunion mensuelle Les Amis de la Terre en Savoie K Fé T Aix-les-Bains

Vendredi 18 décembre 18h marche aux flambeaux à l'occasion de la journée internationale des migrant·e·s, Bourse du Travail, Rue de la République Annecy.

Acte 4 des Sans-Papiers : Liberté, Égalité, Papiers ! Macron et ce pouvoir méprisent les habitantEs de ce pays, avec ou sans papiers.

Le pouvoir fait partie du problème des crises de ce pays et les amplifie, semant la misère, le désespoir, le racisme et la haine là où il faut plus de solidarité, de liberté et d'égalité.

Lors de la Marche nationale des Sans-Papiers nous avons montré que nous étions la solution.

Malgré les centaines de kms parcourus par les Sans-Papiers lors de l'Acte 3, la Marche nationale des Sans-Papiers du 19 septembre au 17 octobre, les milliers de villes et villages traversés, les centaines de réseaux mobilisés, les multiples rencontres et les dizaines de milliers de participantEs à la manifestation du 17 octobre à Paris... rien.

Emmanuel Macron n'a pas eu un mot pour les Sans-Papiers.

Alors nous appelons à renforcer encore ce mouvement .

Nous appelons à faire converger tous ces efforts par des manifestations dans toutes les villes et les villages, sur tout le territoire le vendredi 18 décembre, Journée internationale des migrantEs,

- pour la régularisation de touTEs les Sans-Papiers,
- pour la fermeture des Centres de rétention,
- pour le logement pour touTEs.

Nous appelons à faire triompher la liberté, l'égalité et la solidarité par une marche dont le départ sur Annecy aura lieu le Vendredi 18 décembre à 18 H, Bourse du Travail, Rue de la République. Apportons torches, lampes, téléphones portables (chargés)...

Les premiers signataires sur la Haute-Savoie sont : LDH 74 (Annecy), Union Syndicale Solidaires 74, NPA 74, ATTAC 74, MRAP 74, CIMADE 74, UL-CGT Annecy, Fédération Anarchiste 74, Chaîne Humaine contre les haines, l'Écrevis...

Principaux appelants au niveau national parmi plus de 230 organisations :

CISPM (Coalition Internationale des Sans papiers et migrants), CSP75 (Coordination 75 des Sans Papiers), CSP 17-St Just, CSP92, CSP95, CSP Paris 20, CTSP Vitry, Droits Devant !!

CGT, CNT, FSU, Union Syndicale Solidaires, Syndicat de la Magistrature, Syndicat de la Médecine Générale,

ATTAC, Collectif Vérité et Justice pour Lamine Dieng, CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), CRLDHT (Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie), CDKF (Conseil Démocratique Kurde en France), DAL (Droit au Logement), Emmaüs France, FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s), FETAF (Fédération des Travailleurs Africains en France), GISTI (Groupe d'information et de soutien des immigrés), LDH, MAN, Mouvement pour la Dignité et les Droits des Maliens, MRAP, Organisation Femmes Égalité, RESF, UJFP, United Migrants

AL, Ecologie Sociale, Ensemble, EELV, FA, Mouvement ECOLO, NPA, PCF, PCOF

A l'issue, soupe partagée à l'Écrevis

Samedi 19 décembre 8h30 Repair Café Espace culturel « La Ferme » 60 Route du Barioz Argonay

Réunion P.C.F.

Lundi 21 décembre Réunion Gauche En Manif en Marche 7e République

Mardi 22 décembre A.G.E. Chaîne Humaine contre les haines pour savoir s'il convient de classer Emmanuel Macron, son gouvernement et son parti à l'extrême-droite. S'inscrire par mél pour obtenir le lien Zoom ou envoyer ses propositions à galopin74@gmail.com



LES FÉDÉRATIONS CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE ET DES ORGANISMES SOCIAUX

APPELLENT À LA GRÈVE ET À LA MOBILISATION DE TOU.T.E.S
LES PROFESSIONNEL.LE.S DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO SOCIAL



LE JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020

Nous, salarié.e.s de ces secteurs, tenons un rôle indispensable dans cette situation de crise sanitaire et ne devons pas être les oublié.e.s ni les exclu.e.s du Ségur de la santé

**Covid-19 – Confinement - Déconfinement - Crise sanitaire - État d'urgence
PUBLIC, PRIVÉ, MÊME COMBAT !**

Plus de moyens humains, plus de moyens financiers.

Nous voilà de nouveau, en première ligne pour faire face à cette nouvelle urgence sanitaire.
Nous demandons une amélioration de nos conditions de travail et de nos rémunérations.

EXIGEONS UNE REVALORISATION IMMÉDIATE DE NOS SALAIRES ! QUAND C'EST TROP, C'EST TROP !

Les professionnel.le.s de terrain sont aussi épuisé.e.s !

Etre masqué.e.s ne nous a jamais empêché de faire entendre notre voix et notre colère à domicile ou dans nos établissements du social et du médico-social et dans la rue.

Désobéissance sociale - RÉAGISSONS !

Les professionnel.le.s des établissements de l'action sociale et du médico-social publics et privés, des UGECAM ainsi que les salarié.e.s de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile : IME, MAS, MECS, ITEP, Samu Social, ESAT, Foyers de Vie, CHRS, AEMO, AED, ACT, Pensions de Famille, FAM, Maison des Addictions, Centres Ressources Autisme, SAAD, SSIAD, SPASAD, STRUCTURE UGECAM... de France et d'Outre-mer continuent à remplir leurs missions durant le confinement auprès des jeunes, des adultes et des familles.

Certain.e.s n'ont toujours pas perçu la prime de risque Covid et pourtant tou.te.s font face à :

↳ Des prises en charge de plus en plus complexes avec un manque de professionnel.le.s,

↳ Une perte de sens au travail,
↳ Des logiques budgétaires et de contrôle social au détriment des besoins des personnes accompagnées.

Le vote de la loi de financement de la Sécurité Sociale divise les professionnel.le.s :

↳ N'acceptons pas les annonces qui nous divisent !
↳ N'acceptons plus la dégradation de nos conditions de travail !

Le « Ségur de la Santé » est humiliant pour les professionnel.le.s de notre secteur d'activité et ne répond pas aux revendications du terrain. Les négociations avec le gouvernement ou nos syndicats employeurs n'ont mené à rien !

LA CGT REVENDIQUE :

- Revalorisation salariale à la hauteur et de 300 euros nets mensuels,
- Embauche de personnels qualifiés à la hauteur des besoins,
- Accès à des formations qualifiantes,
- Embauche de jeunes en apprentissage,

- Semaine à 32 h et retraite à 60 ans,
- Amélioration de nos conditions de travail,
- Reconnaissance de notre travail par le versement de l'intégralité de la prime Covid et le rattrapage du Pouvoir d'Achat avant le 31 décembre 2020.

**TOUTES ET TOUS EN AG DANS NOS ÉTABLISSEMENTS ET STRUCTURE A DOMICILE !
TOUTES ET TOUS DANS LA RUE POUR DÉFENDRE NOS MÉTIERS ET NOS SALAIRES !**

ON NE LÂCHE RIEN !

POUR UNE RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL ET DE NOS MÉTIERS !

L'Union Locale CGT d'Annecy appelle l'ensemble des salarié.e.s du social et médico social à la GRÈVE et à la Manifestation RDV 14 h Place du Château à Chambéry (un co-voiturage est possible contactez nous)



POUR LA DÉFENSE DE NOS LIBERTÉS RETRAIT DU PROJET DE LOI « SÉCURITÉ GLOBALE »

Depuis le 17 novembre a débuté l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative à « la sécurité globale », dans le cadre d'une procédure accélérée. Ce texte contient de nombreuses atteintes à nos libertés publiques notamment sur des questions comme celles liées au droit à la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité et à des principes constitutionnels de légalité des peines et délits comme l'a dénoncé la défenseure des droits dans son avis publié le 5 novembre.

L'utilisation de caméras et drones, prévue dans le projet de loi Sécurité Globale permettant la reconnaissance faciale des militant.es sur des manifestations sont des outils supplémentaires pour une surveillance généralisée. Nous ne sommes pas dupes, ces dispositifs n'ont pas vocation à protéger la population mais à faciliter la répression des militant.es et à intensifier les pratiques de passage, de gaz et grenades lacrymogènes. Les entreprises de sécurité privée se voient habilitées à exercer des missions de service public. Les polices municipales se voient dotées de prérogatives. La liberté de la presse est également dans le viseur avec la création d'un nouveau délit qui empêche la diffusion d'images d'agent.es de police ou de gendarmerie. L'ensemble de ces dispositions n'est pas compatible avec la liberté d'informer.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen affirme le droit inaliénable à la sûreté qui protège les citoyen.nes de l'arbitraire de l'État, et doit l'immuniser contre les arrestations ou les emprisonnements arbitraires. D'ores et déjà, ce texte suscite une opposition très large dans la société : des dizaines de milliers de salarié.e.s, retraité.e.s et jeunes ont déjà manifesté contre ce projet dans tout le pays ces derniers jours, en particulier mardi 17 et samedi 21 novembre et 28 novembre.

Dans ce cadre, l'UL CGT, FSU, Attac Chablais appellent les citoyens à prolonger la mise sous pression du gouvernement pour qu'il recule non seulement sur l'article 24 mais sur toute la loi en manifestant le Samedi 5 décembre place des arts à 10 h 30

Thonon Mardi 1 décembre

APPEL À MANIFESTER CONTRE LA LOI DE SÉCURITÉ GLOBALE ET LES VIO- LENCES POLICIÈRES

Ne baissons pas la garde

Après les manifestations contre la loi de sécurité globale, continuons à nous mobiliser, dans le respect des conditions sanitaires

Rassemblement Samedi 5 décembre à 14H sur le Pâquier, face à la Préfecture

Nous manifesterons dans les rues d'Annecy Nous refusons

* que la France soit le pays des violences policières et des atteintes à la liberté d'informer

* de transférer aux polices municipales, sous le contrôle des maires, des compétences judiciaires de la police nationale

* de privatiser la police en déléguant aux agences privées des pouvoirs attribués à la police judiciaire

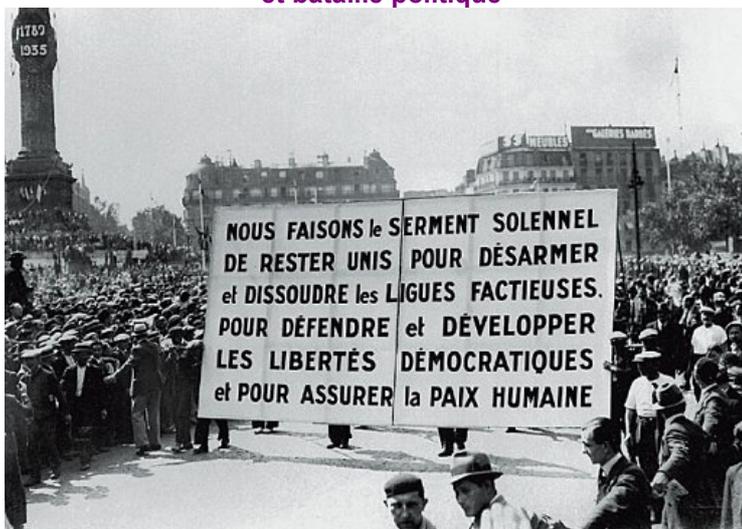
* d'instaurer une surveillance généralisée de l'espace public en autorisant l'État à utiliser des drones avec caméras visant le contrôle et la reconnaissance faciale en temps réel de tous les manifestants.

* de pénaliser la diffusion d'images de policiers ou de gendarmes agissant dans le cadre de leur mission d'ordre public

VENEZ NOMBREUX MANIFESTER AVEC VOS BANDEROLES, VOS PAN- CARTES ET VOS DRAPEAUX

Premiers signataires : Ligue des Droits de l'Homme Annecy (LDH) ; Syndicat National des Journalistes (SNJ) ; AAPLE libinfo74 ; Union Nationale Lycéens (UNL) ; Fédération Syndicale Unitaire (FSU) ; Union syndicale Solidaires Haute Savoie 74 ; Confédération Générale du Travail 74 (CGT 74) ; Les amis de la terre en Haute-Savoie (AT74) ; Extinction Rébellion (XR) ; Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC 74) ; Union communiste Libértaire UCL) ; Fédération de Haute-Savoie de la Libre Pensée ; Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) ; Action Non Violente ANV.-COP21 Vallée de l'Arve ; des correspondants Gilets Jaunes ; Chaîne Humaine contre les haines, PCF...

1935, la gauche rassemblée dans le Front Populaire, qui écartera l'extrême-droite et apportera des progrès substantiels au monde du travail en conjuguant luttes syndicales et bataille politique



Marche des libertés et des justices !

Jusqu'au retrait !

500 000 manifestants dans les rues le 28 Novembre pour exiger le retrait du projet de Loi « Sécurité globale » ! Devant l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement commence à s'affoler et envisage la réécriture ou la suppression de l'article 24, qui prévoyait l'interdiction de diffuser des images de policiers ou de gendarmes en exercice : Mais c'est la Loi tout entière qu'il faut retirer !

C'est l'ensemble de la loi qui s'attaque à nos libertés, individuelles et collectives : la transmission en direct des images des manifestants à partir des caméras des policiers ou des drones, la privatisation de la police, le durcissement des peines pour les manifestants poursuivis, etc.

Cette loi s'inscrit dans le prolongement de celles qui se succèdent depuis l'état d'urgence dans lequel nous sommes contraints de vivre depuis plusieurs années.

Le gouvernement prétend lutter contre le terrorisme, mais ce qui est visé, c'est bien de museler toute forme de contestation de sa politique ultralibérale !

C'est ainsi qu'un amendement de la Loi « programmation de la recherche » prévoit la **criminalisation des occupations des facs et universités**, en sanctionnant les « fauteurs de trouble » de 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende !

La future loi « séparatisme » quant à elle, **remet gravement en cause le droit d'association et le droit à l'information**. A tel point que l'article 24 de « Sécurité globale » pourrait devenir l'article 25 de cette loi !

C'est contre tout cet arsenal répressif que nous devons nous mobiliser pour défendre nos libertés fondamentales, et pour exiger que la police reste dans son rôle, celui de protéger tous les citoyens de ce pays sans discrimination, et non pas d'être la milice de ce gouvernement autoritaire et antisocial !

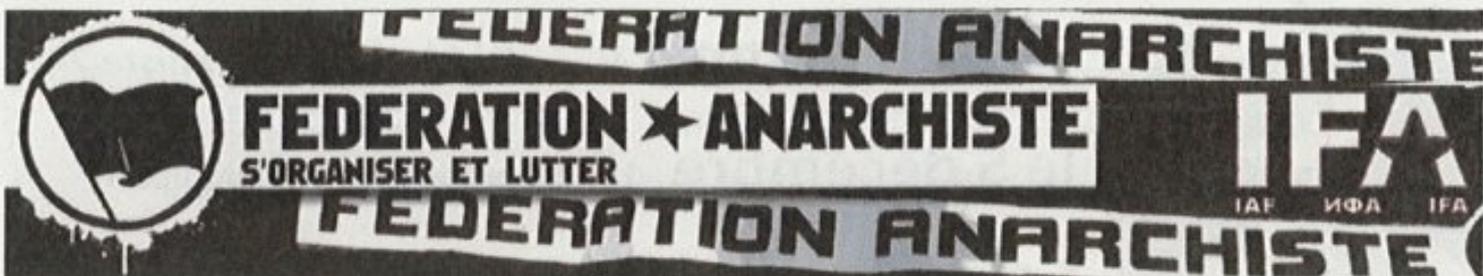


Le Collectif Savoyard contre la Répression appelle à une

Manifestation

Samedi 5 Décembre à 14 H 30

Place du Palais de Justice à Chambéry



SÉCURITÉ GLOBALE : AU-DELÀ DE L'ARTICLE 24

Les mobilisations contre la « loi de sécurité globale » montent en puissance et nous ne pouvons que nous en réjouir. Néanmoins, se focaliser sur le seul article 24, le fameux qui tend à rendre plus difficile la diffusion d'images d'exactions policières, ne suffit pas.

C'est l'ensemble de la loi qu'il faut abroger !

Celle-ci permet d'entériner des moyens au départ « exceptionnels » pour les faire devenir « courants ». Comme d'autres lois, celle-ci veut faire de l'état « d'exception » une « exception permanente ».

En offrant encore plus de moyens techniques et technologiques de coercition, la « loi sécurité globale » facilite surtout la voie à un État toujours plus répressif, où les habitants sont considérés comme des êtres irresponsables qu'il faut fliquer sans limite. Un rapport parlementaire de 2010 annonçait déjà les « solutions innovantes » dont la police doit se doter : « mini-drones d'observation, vidéoprotection intelligente, fouille des données sur internet, reconnaissance faciale, nouvelles technologies de biométrie... ».

Cette loi ouvre de nouvelles prérogatives aux polices municipales, démultipliant les possibilités d'arrestations et d'amendes. Elle permet la création d'une police municipale à Paris. Elle renforce encore le poids des entreprises privées de sécurité, privatisant encore plus certaines actions de police. Elle offre la possibilité d'utiliser des drones au détriment de la vie privée.

Cette loi permet l'utilisation en direct des images filmées par les policiers, notamment lors de manifestations, et d'utiliser la reconnaissance faciale pour comparaison avec les huit millions de « personnes surveillées » dont la photo figure dans le fichier Traitement des Antécédents Judiciaires (TAJ), criminalisant tout mouvement social.

Cette loi supprime la possibilité de réductions de peine si le délit constaté est fait à l'encontre d'élus, de militaires, d'agents des forces de l'ordre. C'est la création de facto de « citoyens au-dessus des autres citoyens ». Policiers et gendarmes se voient autorisés à porter leurs armes dans n'importe quel lieu, même hors de leurs heures de service ! C'est un permis de tuer permanent !

Preuve d'une militarisation de l'espace public, cette loi permet aux militaires de l'opération « Sentinelle » de pouvoir tirer à vue pour « mettre fin à un parcours criminel », c'est-à-dire dans les mêmes dispositions que pour la police. Les affaires récentes et passées de crimes perpétrés par les forces de l'ordre démontrent déjà qu'elles usent et abusent du droit de tirer. Les voilà maintenant épaulées par les militaires.

**C'est tout l'esprit nauséabond de cette loi qu'il faut combattre.
C'est tout le climat sécuritaire et policier qui se met en place qu'il faut abattre.**

Contre cette loi, contre l'État !



Manif à Annecy *Fédération anarchiste 74*

le 5 décembre 14h00, préfecture. Au Paquier.

Contre les lois liberticides.

Marche des libertés.

Les fortes mobilisations et les récentes bavures policières mettent le gouvernement dans la panade.

Si l'article 24 sur la diffusion d'images qui témoignent des violences policières peut être réécrit comme ils disent, les articles 21 et 22 sur la surveillance de masse ne doivent pas être occultés. Drones et caméras à des fins répressives sont une menace pour la liberté d'expression et de manifestation.

Contre ces lois liberticides, nous devons maintenir la mobilisation.

Après l'état d'urgence, avec les propositions de loi sur le séparatisme (cf art 25) et la sécurité globale, l'état veut renforcer son arsenal répressif envers la population.

A chaque fait divers, et quelque soit la saison, l'état pond des lois restrictives de liberté au nom de la « sécurité ». Pour protéger la population des « voyous » ? En l'occurrence, ces nouvelles propositions sont faites pour protéger des « voyous » assermentés de l'indignation populaire face à des violences extrêmes et des positionnements racistes.

L'état est dans son rôle de protection d'un système économique et politique qui génère souffrances et misères du plus grand nombre au profit de ses élites.

A la suite de la crise sanitaire, les conflits sociaux peuvent s'amplifier. Des « économistes » vont nous rabâcher déficits et dettes pour nous soumettre à leur logique de paupérisation de la population et justifier la continuité de la casse des services publics. Déficit et dettes qui n'existent que parce que ce système économique est capitaliste et spéculatif.

Combien de gens vont rejoindre la galère de celles et ceux qui y rament déjà, chômeurs et chômeuses, travailleurs et travailleuses précaires ou « sans-papiers », petits salaires ?

Face à ces risques de révolte, l'état va renforcer ses moyens de répression et le contrôle des images est un des piliers du dispositif. Toutes les dictatures en font usage.

Mais nous ne sommes pas en dictature n'est-ce pas ? pas encore !

Ne soyons pas dupes, comme chaque fois, le gouvernement nous en met une louche et dès qu'il y a contestation, il en retire une cuillère. A ce rythme, la coupe sera vite pleine et nos libertés réduites à l'insignifiance.

Ce n'est pas par des appels à la raison ou à la transformation de l'état que nous garantirons nos libertés, la justice sociale ou le respect de la nature, mais par son abolition !

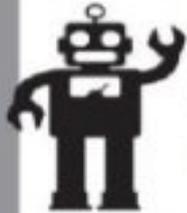
Le capitalisme et ses serviteurs qui nous gouvernent détruisent le monde. Détruisons-les ! Pensons et luttons pour une société de solidarité, d'entraide et de partage débarrassée de tout pouvoir.

Révolution sociale et libertaire !

La Vie rêvée d'amazon

✓ Un monde sans emplois, sans commerce de détail, aux centre-villes morts 

✓ Un monde d'entrepôts et de centres informatiques dévorant terres et ressources



✓ Un monde de robots, de drones, de camions, d'avions et containers

✓ Un monde sans impôts, ni lois, ni syndicats



✓ Un monde sous sa haute surveillance physique et mentale 

Notre vie vaut mieux que son empire:
STOPPONS AMAZON ET SON MONDE!



stop-amazon.fr
france.attac.org



attac14

attacfr@attac.org
attac14@attac.org

- En octobre 2020 Amazon a ouvert un entrepôt à Seynod,
- sans avoir anticipé le flux des camions et des fourgons, qui entraînent des nuisances intolérables au voisinage, des risques d'accidents, et des dégradations importantes des routes. Qui va payer l'entretien des infrastructures publiques ?
 - sans avoir réfléchi aux conséquences à long terme sur les commerces de proximités, et sur les entreprises de transport, ...
- Créations d'emploi aujourd'hui, mais **robotisation demain** ! Quelles sont les conditions de travail,

Attac74Annecy, sur la base du rapport « **immersion dans le modèle Amazon** », réalisé par les **Amis de la Terre, Attac et Solidaires** demande la création d'une commission Amazon au Grand Annecy pour réaliser une réflexion et en tirer les conséquences

Sur la base de ce rapport, nous exigeons qu'Amazon:

- **Sur le plan social** : respecte le droit du travail, applique la convention collective du commerce et de la distribution et intègre les intérimaires dans ses effectifs
- **sur le plan écologique** : réduise fortement son impact écologique
- **sur le plan économique** : soit contrainte de réduire les mises sur le marché de produits textiles et électroniques, et l'exploitation de nos données personnelles
- **sur le plan fiscal** : soit transparente sur les flux financiers et relations entre ses filiales, et paie sa juste part d'impôt, et arrête la fraude à la TVA, faite par les vendeurs

Avec la crise du covid, Amazon menace la survie même de l'ensemble du secteur du commerce. Nous demandons, pour faire face à l'urgence, **une taxe exceptionnelle sur le chiffre d'affaires d'Amazon et des autres profiteurs de la crise** pour financer les mesures de préservation de l'emploi et le fonds de solidarité des commerces de proximités

Avec la Convention Citoyenne du Climat, **nous demandons d'arrêter l'expansion du géant de e-commerce avant qu'il ne soit trop tard !**

<https://france.attac.org/se-mobiliser/stoppons-amazon>

<https://france.attac.org/se-mobiliser/stoppons-amazon-avant-qu-il-ne-soit-trop-tard/>

STOP amazon

et son monde



stop-amazon.fr

Respect des règles sanitaires covid----ne pas jeter sur la voie publique

La fermeture par le Gouvernement Macron des commerces de proximités "non essentiels" donne le monopole de vente de ces produits au commerce en ligne (ou e-commerce)

- ✓ **Amazon est de loin le premier site de vente en ligne en France et le grand gagnant du confinement**
- ✓ **Amazon détruit le commerce de proximité et la vie de nos centres-villes**
- ✓ **Amazon détruit 4,5 fois plus d'emplois qu'il n'en crée**
- ✓ **Amazon exploite ses salariés et met leur santé en danger**
- ✓ **Amazon ne paye pratiquement pas d'impôt sur ses bénéfices en France et 98 % des vendeurs sur Amazon fraudent la TVA**
- ✓ **Amazon est un des pires émetteurs de CO₂ au monde et multiplie ses entrepôts destructeurs de terres agricoles, et exploite nos données personnelles**

La Commission Citoyenne pour le Climat a demandé un moratoire sur la construction de nouvelles surfaces commerciales, mais Emmanuel Macron et son gouvernement font tout pour que les entrepôts de e-commerce en soient exclus

Stoppons Amazon avant qu'il ne soit trop tard

Attac74annecy, Amis de la terre74, Solidaires

amazon-pap-vf-1.pdf rapport immersion dans le modele Amazon



Le 10 décembre manifestons

Pour la non-promulgation de « loi de programmation de la recherche »
Pour le retrait de la « loi de sécurité globale »
Pour la défense de nos droits et des libertés universitaires
Pour la réouverture des universités avec les moyens nécessaires

Les deux lois « de programmation de la recherche » et « de sécurité globale » portent gravement atteinte à des libertés indispensables dans une démocratie.

Depuis des mois, la loi de programmation de la recherche (LPR) fait l'objet d'une dénonciation quasi-unanime de la part de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) pour de nombreuses raisons : précarisation des personnels, insuffisance budgétaire, généralisation des appels à projet, privatisation et mise en concurrence exacerbée. En remettant en cause le Conseil national des universités (CNU) et en favorisant ainsi le clientélisme local, la LPR s'attaque frontalement aux statuts des enseignant·es-chercheur·es. Elle s'inscrit dans la même logique que la loi de transformation de la fonction publique qui a dépossédé les instances représentatives du personnel et en particulier les commissions administratives paritaires (CAP) de leurs prérogatives (avancement des personnels IT, BIATSS et enseignant·es de statut 2nd degré). Avec elles, disparaissent des lieux indispensables de parole, de collégialité et de contrôle possible pour les représentant·es du personnel concernant leurs droits et leurs carrières.

Parallèlement, la LPR a étendu aux campus universitaires le délit d'entrave qui existait déjà pour les lycées. Ce délit sera désormais passible de 3 ans de prison et de 45 mille euros d'amende. Il permettra à l'avenir de réprimer de manière arbitraire toute forme de contestation.

Les violences policières, qui ont eu lieu en France ces dernières semaines, contre la population, en particulier les migrant·es, les personnes victimes de racisme, les manifestant·es, rendent plus que jamais nécessaire le retrait de la loi de sécurité globale. Sans la liberté d'informer et de rendre compte de ces violences policières, les libertés publiques seraient encore plus sous la menace d'un gouvernement qui, jour après jour, bascule dans l'autoritarisme.

Les attaques à l'encontre des enseignant·es-chercheur·es et des chercheur·es par des parlementaires qui, dans le droit fil des propos injurieux de Jean-Michel Blanquer, les ont désigné·es à la vindicte publique et les exposent à une mise en danger sont irresponsables et inacceptables. S'il en était besoin, ces parlementaires donnent une nouvelle preuve de leur totale méconnaissance de la diversité et de la richesse des débats au sein des universités, indispensables pour l'enseignement et la recherche. Ces débats doivent rester préservés des pressions économiques et des contraintes doctrinales.

Les déclarations du président de la république annonçant le maintien de la fermeture des universités jusqu'à nouvel ordre sont inacceptables et portent également atteinte aux missions de service public de l'ESR. Il est absolument nécessaire que les étudiant·es, qui subissent de plein fouet la crise sanitaire et sociale, puissent retrouver leurs lieux d'études et reprendre contact avec les personnels, enseignant·es et BIATSS, pour éviter tant qu'il est encore temps un décrochage massif. Nous exigeons la réouverture immédiate de tous les cours qui peuvent être assurés dans le respect des consignes sanitaires. Il en va de la santé de toutes et de tous et de l'avenir d'une génération d'étudiant·es.

Le retour plein et entier des étudiant·es comme des personnels doit s'organiser dès maintenant dans des conditions sanitaires sécurisées dont la mise en place est de la responsabilité du gouvernement. Des solutions existent : mise à disposition de tests et de matériel sanitaire, aération des locaux, dédoublement des groupes, réduction des effectifs et salles permettant le respect des distances physiques, et recrutement en nombre de personnels statutaires comme cela a été fait dans d'autres pays. Ces solutions imposent que le budget des établissements soit revu à la hausse.

Jusqu'à aujourd'hui, le MESRI est resté sourd à nos demandes d'un plan d'urgence plus que jamais nécessaire. Les organisations signataires demandent donc au premier ministre de recevoir l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESR et d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux.

Les organisations signataires appellent toutes et tous les étudiant·es et collègues à se réunir massivement en assemblées générales, à se mettre en grève le JEUDI 10 DECEMBRE et à rejoindre les manifestations et rassemblements partout sur le territoire pour que la « loi de programmation de la recherche » ne soit pas promulguée et pour le retrait de la « loi de sécurité globale », pour la défense de nos droits et des libertés universitaires, pour la réouverture des universités aux étudiant·es avec les moyens humains et matériels nécessaires.

A Paris, soyons nombreux à la manifestation au départ de Jussieu à 14h vers Matignon. Dans les régions reportez-vous aux appels intersyndicaux locaux.

Les organisations signataires appellent à participer d'ici-là à l'ensemble des mobilisations pour la défense des services et des libertés publiques.

Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT-INRAE, SNESUP-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, SNCES-FSU, SNETAP-FSU, FO-ESR, SUD EDUCATION, SUD RECHERCHE EPST, SOLIDAIRES ETUDIANT·E·S, UNEF, L'ALTERNATIVE, FACS ET LABOS EN LUTTE

La manifestation est soumise aux mesures sanitaires imposées par le décret 2020-1262 du 17/10/20 qui prévoit entre autres, le port du masque et la distanciation sociale d'au moins un mètre. Vous pouvez télécharger l'autorisation de déplacement dérogatoire pour un cortège [ici](#).

Journée internationale d'action pour le boycott de Puma : Ne mettez pas l'apartheid israélien sous le sapin de Noël - 12 décembre 2020

<https://www.bdsfrance.org/journee-internationale-daction-pour-le-boycott-du-puma-ne-mettez-pas-lapartheid-israelien-sous-le-sapin-de-noel-12-decembre-2020>

Par la Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël (PACBI), le 20 novembre 2020.

*Le soutien de Puma à l'occupation militaire israélienne et au régime d'apartheid en fait **Le Pire Cadeau De tous** Rejoignez le 12 décembre les groupes du monde entier pour la quatrième journée d'action contre le soutien de Puma aux colonies illégales d'Israël sur les terres palestiniennes volées. Le gouvernement d'extrême droite israélien intensifie son expansion de colonies illégales sur des terres palestiniennes volées. Dans le même temps, il démolit un nombre record de maisons palestiniennes, laissant des centaines de familles palestiniennes sans abri pendant une pandémie.*

Le soutien de Puma à ces violents accaparements de terres en fait ... **Le Pire. Cadeau. De tous.**

Ne mettez pas l'apartheid israélien sous le sapin de Noël

Inscrivez-vous pour la 4ème Journée Internationale d'action BoycottPuma, 12 décembre [ICI](#)

L'occupation militaire israélienne et les colonies illégales forcent les familles palestiniennes à quitter leurs maisons, avec le soutien total de l'administration Trump.

Puma affirme qu'il soutient l'égalité mais il contribue à prolonger la dépossession brutale des Palestiniens autochtones.

Puma soutient les équipes de football dans les colonies illégales d'Israël par sa licence exclusive en Israël qui a des filiales dans les colonies.



Puma, sponsor de l'apartheid israélien : Le Pire. Cadeau. De tous.

Alors que les populations du monde entier sont aux prises avec la pandémie de Covid-19, avec la catastrophe climatique et les effets du capitalisme sauvage, nos choix en tant que consommateurs sont plus importants que jamais.

Nos choix et nos campagnes ont le pouvoir d'apporter des changements. Nous pouvons convaincre les entreprises de respecter leurs politiques en matière d'éthique et de droits humains.

Puma est très soucieuse de son image. Un avocat de Puma nous a dit que nos appels au boycott de Puma rendent leur vie « pénible ».

Rejoignez-nous dans nos efforts pour convaincre Puma de mettre fin à son soutien profondément immoral aux violations des droits humains des Palestiniens par Israël.

Passez à l'action :

Vous trouverez ci-dessous des idées pour la journée d'action #BoycottPuma, que ce soit chez vous ou, si les restrictions locales de COVID-19 le permettent, dans les magasins ou chez les détaillants de Puma.

Chaque groupe local BDS France décide quel type d'action il souhaite faire : en ligne ou dans la rue !

Soyez créatifs ! Intégrez des thèmes sportifs à vos actions et partagez-les sur les médias sociaux.

Utilisez les hashtags #BoycottPuma et #PumaFam (ceux de Puma, que nous avons complètement détournés !).

Pour les actions dans la rue ou dans les magasins :

1. Organisez un « Le Pire. Cadeau. De tous. » dans ou devant un magasin ou un détaillant Puma

Soyez créatifs. Faites savoir aux consommateurs que Puma est le « pire cadeau de tous ». Imprimez les visuels « **Le Pire. Cadeau. De tous.** » et demandez aux passants si vous pouvez les prendre en photo avec un des visuels.

Utilisez le localisateur de magasins Puma ou recherchez Puma sur Google Maps pour trouver les magasins Puma dans votre ville.

2. Marquez un but #BoycottPuma pour les droits des Palestiniens

Mettez en place un but #BoycottPuma et marquez un point pour les droits des Palestiniens ou organisez un match de football simulé. Partagez une photo ou une vidéo sur les médias sociaux avec le hashtag #BoycottPuma.

3. Utilisez la banderole « Taclons Puma » et distribuez des tracts. (modèle ci-dessous)

Pour les actions en ligne :

1. Possédez-vous des équipements de la marque Puma ? Transformez-les !

Inscrivez « Boycott » au-dessus du logo des équipements Puma que vous possédez, ou collez-le simplement sur le logo Puma. Réalisez une courte vidéo ou prenez une photo de vous pendant que vous changez la marque de votre équipement Puma et publiez-la sur les médias sociaux.

2. Faites appel aux équipes parrainées par Puma pour #BootPuma

Vérifiez si les équipes locales sont sponsorisées par Puma et incitez-les à abandonner Puma. Prenez une photo avec le maillot de votre équipe en tenant un panneau #BoycottPuma et publiez-la sur les médias sociaux.

Avant le jour de l'action :

1. Remettez ou envoyez l'appel de 200 clubs palestiniens aux bureaux de Puma

Puma a des bureaux en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Suède, en Norvège, en Finlande, au Danemark, en Autriche, aux Pays-Bas, en France, en République tchèque, en Pologne, en Turquie, en Afrique du Sud, aux EAU, aux États-Unis, en Argentine, au Chili, au Mexique, au Pérou, en Inde, en Australie, à Singapour, en Malaisie, en Indonésie, au Japon, en Corée du Sud et à Hong Kong.

Consultez l'appel ici

Adresses-mails des bureaux de Puma

E-Mail général :

service@puma.com info@puma.com

Dirigeants :

christin.kluth@puma.com michael.laemmermann@gmail.com benoit.menard@puma.com

Jean-François PALUS, Président du conseil de surveillance de Puma. son secrétariat : Juliette Tella juliette.t@pumatma.com

2. Impliquez le monde du sport

Encouragez les associations sportives locales, les équipes sportives populaires, les clubs de supporters et les tournois sportifs antiracistes à se joindre aux actions avec des photos et des vidéos.

3. Organisez une conférence ou un atelier

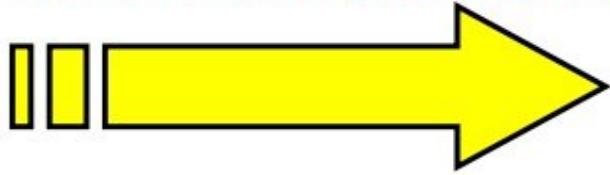
Impliquez les associations sportives locales dans un webinaire sur les attaques israéliennes contre les sports palestiniens et la campagne #BoycottPuma. Contactez les intervenants éventuels : pacbi@bdsmovement.net

4. Lancez une campagne de désinvestissement

Vérifiez si votre fonds de pension, votre banque ou toute autre institution dont vous êtes membre est un investisseur de Puma et demandez-lui de désinvestir. Contactez-nous pour obtenir de l'aide à ce sujet : pacbi@bdsmovement.net

STOP au management autoritaire sur l'EMB

LE 15 DÉCEMBRE, DÉFENDRE NOTRE COLLÈGUE,



C'EST DÉFENDRE NOS DROITS !

Le 15 décembre, notre camarade, notre collègue Lionel Dumoulin passera en conseil de discipline avec comme sanction demandée par le directeur d'établissement de l'EMB : **la radiation des cadres.**

C'est la plus haute sanction dans l'échelle des sanctions prévues dans la réglementation SNCF, Lionel ne fera plus partie de l'entreprise si le conseil de discipline accède au souhait du DET.

Face à un tel niveau de sanction on peut se poser plusieurs questions :

- Lionel a-t-il volé ?
- Lionel a-t-il été violent ou agressif ?
- Lionel a-t-il été désobligeant envers des cheminots(es) ?
- Lionel a-t-il commis une lourde faute de sécurité ?

NON, rien de tout cela, ce qui est reproché à Lionel, c'est d'avoir permis à sa famille de coucher une nuit au foyer Orféa, **ce que conteste notre camarade.**

Alors pourquoi une telle sanction aussi démesurée, pourquoi un tel acharnement envers Lionel ? Est-ce son engagement militant au sein de la CGT qui est aussi durement contesté ?

Depuis plusieurs années, la CGT a dénoncé un management agressif par la peur qui conduit à ce que les cheminots victimes de ce management se taisent par peur des représailles.

Mais si aujourd'hui nous laissons la direction et le directeur d'établissement aller au bout de leur démarche, demain, plus aucun cheminot ne sera à l'abri de l'arbitraire, et certains viendront travailler avec la peur au ventre, avec des conséquences graves pour leur santé.

Pour la CGT, il est grand temps pour la direction de l'EMB de revenir à la raison, et de mettre véritablement L'HUMAIN au premier plan comme la direction nationale le prétend avec son nouveau « jouet » « TOUS SNCF ».

Le Syndicat des Cheminots CGT de la Vallée de l'Arve, le Secteur Cheminots CGT ALPES, l'Union Locale CGT du Pays du Mont-Blanc, L'Union Départementale 74 vous appellent à un rassemblement le plus large en soutien à notre collègue, camarade, mais aussi pour dénoncer les méthodes « managériales » en cours dans nos entreprises !!!

**RASSEMBLEMENT MARDI 15 DECEMBRE 2020
DEVANT LA GARE DE ST-GERVAIS LES BAINS LE FAYET
A PARTIR DE 11H00**

Un préavis de grève qui couvrira les cheminots de l'EMB sera déposé pour la journée du 15 décembre 2020.

**Cheminotes, cheminots de l'Etablissement Mont Blanc,
ne restons pas spectateurs du scénario du pire.
Mobilisons-nous TOUS ENSEMBLE pour défendre nos droits.**





Confédération paysanne de Haute-Savoie



Confédération Paysanne de Haute Savoie

Maison de l'Agriculture
52, avenue des Iles
74 994 ANNECY cedex 9
Tel / Fax 04 50 88 18 47
conf74@orange.fr

Mesdames et messieurs les élu·e·s
de Haute Savoie

Annecy le 09/11/2020

Faisons pousser ensemble l'agriculture de demain en Haute Savoie !

Madame, Monsieur,

En mars, vous avez été élu·e à la tête de la commune. Félicitations. Maintenant que vous êtes installé·e·s dans vos mandats, nous tenons à vous rappeler que de nouvelles politiques pour l'agriculture et l'alimentation sont à imaginer et à construire au niveau local. Aussi nous nous tenons à votre disposition pour avancer sur ces questions, et ce d'autant plus que s'ouvre une nouvelle période de confinement qui confirme l'importance de relocaliser nos productions.

Tout d'abord, sur l'ensemble du département il est essentiel de sauvegarder le foncier agricole. Il est d'urgent d'imaginer de nouvelles politiques d'aménagement pour cesser de dévorer le foncier agricole. L'outil de travail des paysan·ne·s est aujourd'hui devenu trop rare, il nous faut le sauvegarder pour entretenir la possibilité de construire la souveraineté alimentaire¹ de notre territoire. Construire cette souveraineté implique de relocaliser des productions, d'installer des paysan·ne·s, de limiter la taille des exploitations... En tant que maire vous avez un rôle à jouer, par la définition de documents d'urbanisme protecteurs, par la mise à disposition de terrains communaux, par des commandes de cantines relocalisées, par un soutien aux paysan·ne·s etc. Pour vous aider construire cette alternative, la Confédération Paysanne et l'ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) sont disponibles pour épauler vos équipes et construire des alternatives comme nous le faisons déjà à Massongy autour de la couveuse d'activité Initiaterre.

De plus, ensemble nous pouvons aussi imaginer de nouvelles politiques alimentaires pour valoriser les producteurs locaux tout en rendant accessible à tou·te·s une alimentation bio et local. En ce

¹ La souveraineté alimentaire est un droit international qui laisse la possibilité aux populations, aux États ou aux groupes d'États de mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations sans qu'elles puissent avoir un effet négatif sur les populations d'autres pays

sens, le concept de Sécurité Sociale de l'Alimentation que défend la Confédération Paysanne peut être pour vous un point d'appui. Nous serions donc heureux de pouvoir en échanger avec vous.

Par ailleurs, aujourd'hui la cohabitation entre agriculteurs et habitants n'est pas toujours simple. Pourtant essentielle pour nourrir la population et entretenir les paysages, la réalité du travail agricole est aujourd'hui moins partagée et comprise. Si la période de confinement a permis d'améliorer l'image des paysan-ne-s, il est essentiel que le dialogue se poursuive et que nous trouvions des solutions pour que s'améliore la cohabitation dans notre département qui se densifie chaque jour un peu plus. De plus les agriculteur-trice-s de notre réseau font vivre leurs fermes en se basant sur les principes suivants : l'autonomie, la répartition, le travail avec la nature, la transmissibilité, la qualité des produits, le développement local et la dynamique territoriale. Malheureusement, les remises en cause des pratiques agricoles se font sans distinguer les réalités des fermes et ces paysan-ne-s se voient donc parfois doublement attaqués : par des politiques agricoles qui favorisent l'agriculture industrielle, et par des citoyens qui en critiquent les méfaits. Pour construire ce dialogue, la Confédération Paysanne et l'ADDEAR peuvent être des solutions, sur lesquels vous pourrez vous appuyer dans votre mandat. Par exemple nos fermes ouvertes sont chaque année l'occasion de rassembler plusieurs centaines de personnes autour de ces questions pour recréer du lien entre paysan-ne-s et grand public.

Parmi les sujets qui marquent ces incompréhensions, nous notons particulièrement la présence du loup qui fait peser une lourde menace sur l'activité pastorale, entraînant certains éleveurs et éleveuses à abandonner les alpages dès le mois de juillet. Il nous faut donc rapidement construire de nouvelles solutions et retisser le dialogue autour d'un sujet qui divise dans le monde rural.

D'autre part, le changement climatique vient poser de nouvelles questions pour le monde agricole mais pas uniquement. La gestion de l'eau pourrait rapidement devenir problématique. Les cours d'eau du département ont quasiment tous au niveau alerte durant l'été. Recensement et protection des sources et zones humides, préservation des ruisseaux sont autant de possibilités qui s'ouvrent à vous. Ainsi, il va nous falloir construire des politiques d'aménagement territorial et des politiques agricoles qui protègent cette ressource pour qu'habitant-e-s et paysan-ne-s puissent sereinement partager ce bien si précieux. Cette tension autour de la gestion de l'eau n'est malheureusement qu'une des facettes du dérèglement climatique qui sévit particulièrement fortement dans les Alpes. Si l'ensemble de la société porte la responsabilité de ces changements, les paysan-ne-s en sont souvent les premières victimes, lorsque la terre gèle tardivement, que la grêle frappe brutalement, ou que le vent couche tout sur son passage détruisant ainsi le travail d'une ou plusieurs années.

Il est aujourd'hui essentiel que nous partagions la responsabilité des risques et que nous soutenions les agriculteurs face à ceux-ci tout en encourageant des initiatives comme la Maison des Semences Paysannes qui valorisent des variétés locales en sélectionnant des espèces plus résistantes à la chaleur, à la sécheresse etc.

Ainsi les défis sont nombreux, mais ensemble nous pouvons les surmonter. A l'heure du reconfinement, il devient évident qu'il est essentiel de réinventer les façons d'habiter nos territoires pour répondre à l'enjeu de la relocalisation. Aussi nous serions heureux de construire avec vous de réelles solutions pour construire une politique agricole et alimentaire qui réponde enfin aux défis de notre siècle.

Veillez agréer, cher·e-s élu·e-s, nos sincères salutations Paysannes,

Pour la Confédération Paysanne de Haute Savoie,
Pascal Borghini et Noémie Lachenal.



Déclaration finale du forum européen des forces vertes, progressives et de gauche

<https://europeanforum.eu/2020/11/26/final-declaration-2020/>

L'Europe connaît une situation d'urgence causée par la propagation de la pandémie causée par la COVID-19. La crise sanitaire et l'explosion du chômage et de la pauvreté aggravent les tensions et les problèmes causés par les politiques néolibérales qui n'avaient pas résolu positivement la crise de 2008.

Cette crise met en évidence les graves conséquences produites par les coupes et les privatisations des services publics qui ont dévasté tous les pays européens, ainsi que la perte de capacité de production due aux délocalisations entreprises par les multinationales et la nature dépendante des relations extérieures de l'Union Européenne.

L'analyse de l'évolution des conséquences de la crise nous amène à considérer que ni l'Europe ni le reste du monde ne seront les mêmes après la pandémie de la COVID-19. Nous devons donc relever le défi de donner un nouveau sens au projet européen. Partant d'une association de tous les peuples européens, qu'ils soient ou non membres de l'Union Européenne, nous agissons pour la construction d'un nouveau modèle social, écologique et démocratique, qui s'affranchissent de la logique des intérêts économiques du capital sur les hommes, les femmes et la nature.

Cette alternative doit être le fruit de la convergence de plusieurs histoires politiques : écologistes, progressistes, communistes, socialistes, féministes... Il nous revient de défendre et promouvoir une Europe construite sur des bases sociales, égalitaires et durables, pleinement démocratique et solidaire dans la construction d'un monde en paix.

Pour y parvenir, la protection des êtres humains, de la nature et le droit à une vie digne devra être placée au centre des politiques et des actions de toutes les institutions nationales et internationales.

A partir de ces objectifs, nous proposons de lutter pour que tous les peuples européens aient droit à un bouclier social permanent qui les protège de la précarité, des inégalités et de la violence produites par le système actuel, en commençant par garantir le droit à la santé.

Dans la période que nous traversons, la coordination et la convergence entre tous les États sont nécessaires pour assurer la protection sociale et économique de millions de travailleurs.euses dans toute l'Europe qui voient leur salaire et leurs conditions de travail ainsi que leur mode de vie, affectés négativement. Cela passe notamment par la fin des pactes d'austérité budgétaire, des politiques d'endettement sans fin, payées par les travailleurs.euses et, à l'inverse, par la promotion de politiques d'investissements publics et sociaux massifs financés par des prélèvements sur les revenus financiers.

En ce sens, nous condamnons le veto du Premier Ministre hongrois Victor Orban et du Président polonais Andrzej Duda qui tentent d'arrêter le plan de relance économique de l'Union Européenne. Seuls les grands capitaux (banques, entreprises du complexe militaire, groupes d'entreprises offshore) et les forces de la droite sont intéressés à ralentir la répartition des ressources financières entre les États d'Europe. Nous condamnons ce veto et demandons de nouvelles règles économiques fondées sur solidarité et commerce équitable.

Nous proposons la mise en place de salaires et de revenus minimums dans toute l'Europe pour lutter contre les inégalités croissantes et le dumping social. Nous proposons aussi de développer des expériences nationales sur la création d'un revenu vital minimum, ou de tout autre moyen pour assurer l'emploi, la formation et un salaire décent, y compris une amélioration des professions liées aux soins, aux services publics, à la production de biens commun, ainsi que des mesures garantissant des possibilités d'équilibre travail-vie sociale.

Nous proposons que des mesures soient prises pour donner la priorité aux marchés internes et régionaux, en raccourcissant les chaînes d'approvisionnement pour réduire la dépendance aux pays étranger à travers des plans économiques, sociaux et environnementaux.

Nous exigeons la garantie pour tous les êtres humains de la planète d'avoir accès aux traitements et aux vaccins disponibles, afin qu'ils soient gratuits pour tous.tes, sans limitations due à la privatisation des brevets ou à l'attente de bénéfices économiques.

Nous voulons développer une nouvelle politique migratoire juste et durable basée sur la solidarité et l'élaboration d'un statut d'immigration qui permet sa régularisation.

Nous défendons un Plan qui concentre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des femmes, afin qu'elles ne subissent pas les conséquences de la crise aggravée par la société patriarcale et surtout lorsqu'elles sont victimes de toute forme de violence, luttant contre les stéréotypes de genre et défendant valeurs égalitaires et inclusives.

La nouvelle Europe a besoin de renforcer un secteur public très dégradé par les politiques néolibérales, en proposant un nouveau modèle productif et un nouveau système fiscal plus juste et progressif qui permettent une augmentation des dépenses sociales. Nous proposons que le grand capital et les sociétés multinationales soient taxés, et l'abolition des paradis fiscaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union Européenne.

Il est essentiel de disposer de ressources suffisantes pour garantir les prestations sociales et le renforcement de la Sécurité Sociale qui assure une Santé Publique de qualité.

Nous proposons une conférence européenne sur l'annulation de la partie illégitime de la dette publique et une discussion ouverte sur les critères de sa classification et sur les nouvelles conditions de financement des économies, dans le cadre d'une refonte du rôle et de la mission de la Banque Centrale Européenne.

Les fonds émis par la Banque Centrale Européenne ou les plans de relance européens doivent être réorientés vers le financement des services publics, du système de santé publique, de l'emploi au service d'une transition écologique socialement juste, de la protection sociale et des revenus des travailleurs, des retraités et des jeunes. Ce n'est pas au peuple de payer pour la crise.

Les politiques sociales et écologiques sont intrinsèquement liées. Nous le voyons partout : la lutte pour le climat sans prise en compte de l'urgence sociale est tout aussi fragile que ne l'est la lutte contre les inégalités en ignorant l'urgence écologique à laquelle nous faisons face, alors que nous venons de vivre le mois de septembre le plus chaud de l'histoire de l'Humanité. La nouvelle Europe a besoin d'un plan vert garantissant le respect de l'Accord de Paris et atteignant la neutralité climatique à partir de 2040, garantissant la transition pour permettre une énergie 100% renouvelable, associant toute aide verte à la création d'emplois avec des salaires équitables et des droits du travail.

Nous nous opposons à ceux qui tentent de conduire la planète vers une nouvelle guerre froide avec un monde divisé en blocs fermés et confronté économiquement et militairement : pour cela nous considérons qu'il est important de s'engager pour le plein développement de la Charte fondamentale de l'ONU, rejetant les mesures de blocus et d'embargo que les États-Unis maintiennent contre Cuba et d'autres pays, qui ont été rejetés par l'ONU puisque contraires au droit international.

Nous proposons également un renforcement de ses agences, notamment l'OMS afin qu'il puisse jouer un rôle indépendant et efficace en tant que gage d'une meilleure santé pour tous les peuples de la planète, pour la réactivation des accords internationaux de désarmement dans tous les domaines, et le soutien aux initiatives qui sont proposées en faveur d'une nouvelle politique la sécurité collective, basée sur la détente, la paix et la coopération de l'Europe et ses voisins ainsi que le démantèlement des bases militaires et la réduction des dépenses militaires.

À partir de ces approches, le 4ème Forum Européen des forces de gauche, vertes, et progressistes a entrepris de développer un plan d'action qui mobilise les peuples européens pour la défense de la nouvelle Europe que nous proposons de construire ensemble.

PLAN D'ACTION :

Les approches débattues dans ce 4ème Forum qui se réfèrent dans les différentes déclarations des Assemblées et dans la Déclaration Finale sont précisées dans une proposition de plan d'action qui vise à être un appel à la mobilisation des peuples européens faisant référence à la large convergence obtenue dans ce Forum, en plus des propositions qui ont émergé de certaines des Assemblées tenues. Nous proposons de :

1.- Soutenir la campagne de défense du libre accès au vaccin en tant que droit social et en conséquence nous appelons à rejoindre la campagne de collecte de signatures «Right2Cure».

2.- Mener une action le 8 mars qui exprime notre défense d'une Europe enfin débarrassée du patriarcat.

3.- Réclamer, conjointement avec les syndicats et les forces sociales, une solution sociale à la crise qui implique une taxation des grandes entreprises pour la récolte de fonds pour les plans dédiés aux secteurs les plus touchés par la crise. En ce sens, nous nous joignons aux mobilisations qui auront lieu le 1er mai.

4.- Mener le 5 juin, journée mondiale de l'environnement, des actions qui se réfèrent à la défense d'une Europe verte, qui arrête la dégradation de l'environnement et développe des politiques pour arrêter le changement climatique.

5.- Célébrer le 8 mai prochain, le jour de la victoire de l'Europe contre le nazisme et le fascisme, par une action près du camp de concentration de Mauthausen où nous réclamons la défense des libertés publiques et des droits des citoyens contre l'autoritarisme.

6.- Mener une action faisant référence à une Europe de la solidarité contre le racisme et la xénophobie.



Alerte générale : le pouvoir s'attaque aux fondements de la République démocratique et sociale

<https://patrick-le-hyarc.fr/alerte-le-pouvoir-attaque-fondements-de-la-republique-democratique-et-sociale/>

Le ciel des libertés s'assombrit soudain.

Une lente mais décidée dérive autoritaire et liberticide dont il faut impérativement mesurer la gravité s'est saisie du pays sous commandement de ses classes dirigeantes et possédantes. Le phénomène n'est guère nouveau, mais la présidence d'Emmanuel Macron le porte à son paroxysme.

Toutes les lois récentes et en discussion sont marquées du sceau de la réaction antisociale et antidémocratique.

Pour prendre l'exact mesure des événements, il convient de constater que, des pays dits démocratiques, la France est l'un des rares à suivre d'un pas aussi décidé cette pente où concentration des pouvoirs au sommet se conjugue avec une « restriction/redéfinition » des libertés publiques. Il existe donc une spécificité française qui prend ses racines dans les profondeurs de notre Histoire et le marbre des institutions. Le tout déterminé par l'exercice dit « jupitérien » du pouvoir et surdéterminé par la violence du capital mondialisé.

Cette spécificité est celle de la lutte violente, partie intégrante de la lutte de classes en France, qui a opposé au cours de notre Histoire les ambitions monarchistes puis bonapartistes - dont la cinquième République est l'héritière - à l'exigence démocratique née des parlements locaux, instituée par la grande révolution en 1789 et 1793 et consolidée par l'expérience républicaine de la 3ème République dès les années 1880, après 10 ans de vacillement.

Il est tout à fait notable que les attaques du gouvernement visent justement certains des monuments législatifs élaborés au début des années 1880, années fastes pour les républicains de gauche qui cherchaient à transformer leur victoire électorale contre l'ordre moral en victoire pérenne.

Cinq années durant vont en effet voir naître de grandes lois de liberté qui offrent un cadre juridique aux droits proclamés en 1789. La loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et qui régit la liberté d'expression en France fait partie de celles-ci. En supprimant notamment l'autorisation de publication préalable à laquelle était soumise la presse, elle permet une respiration démocratique nouvelle dont se saisiront socialistes, démocrates et républicain.

C'est précisément cela que souhaite défaire le gouvernement avec l'article 24 de son projet de loi dit de « sécurité globale » qui réaffirme, 140 années plus tard, une volonté de contrôle a priori de la presse, mais aussi des opinions exprimées dans l'espace public. En l'occurrence pour protéger des forces de police qui offrent pourtant régulièrement la preuve de l'absolue nécessité d'être placées sous contrôle citoyen. Comment en douter après cette vidéo du passage à tabac - digne de la police de Papon - d'un homme noir à Paris ? Toute démocratie « normale » aurait déjà limogé le préfet de police en exercice, et le ministre de l'Intérieur aurait de sérieux comptes à donner au peuple qu'il est censé protéger de l'arbitraire, via ses représentants. Ne pas limoger le préfet de police, c'est s'en rendre complice. Et cela, aucun texte présidentiel même porté par les réseaux sociaux ne peut l'effacer. Mais dans la France de M. Macron, il n'en est rien. Le pouvoir, une fois élu, n'a de comptes à rendre à personne. Sauf à Dieu aurait-on dit en d'autres temps...

Mais, au-delà de la loi sur la liberté de la presse et d'expression, une floraison de textes voit donc le jour à partir de 1880, solidement charpentés et aiguillonnés vers la défense des libertés publiques et démocratiques. L'exact inverse de l'inflation actuelle de lois opportunistes et régressives, en plus d'être souvent inintelligibles, pondues par ordonnance et qui visent à mettre un couvercle sur la société civile et le monde du travail.

Qu'on en juge : la loi d'amnistie générale des communards est promulguée le 11 juillet 1880 grâce à Victor Hugo ; la loi du 17 juillet 1880 autorise sur simple déclaration l'ouverture des cafés, cabarets et débits de boissons ; la loi du 16 juin 1881 établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques ; la loi Jules Ferry du 28 mars 1882 rend obligatoire l'école primaire ; celle du 21 mars 1884, dite loi Waldeck-Rousseau, autorise enfin les syndicats professionnels ; la loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale, instaure l'élection du conseil municipal au suffrage universel et fait de la commune le premier maillon démocratique. Il faudra attendre les victoires dreyfusardes de la fin du siècle pour retrouver pareille frénésie républicaine et démocratique avec la loi de 1901 sur les associations et la loi de séparation des églises et de l'État de 1905. Ces lois ont toutes pour point commun de limiter les pouvoirs répressifs de l'État tout en laissant à la société le soin de s'organiser en toute responsabilité. Elles caractérisent l'aspect démocratique de la République.

La cinquième République... jusqu'à l'absurde

C'est à ces fondamentaux de la République renaissante, portés par ses défenseurs les plus progressistes, que s'attaque donc le pouvoir : libertés communales défaits par l'assèchement des ressources fiscales et le retrait des compétences, liberté d'expression et d'information soumise à des empêchements préalables, libertés syndicales passées au broyeur des lois dites Travail affaiblissant les salariés face au capital, liberté de manifestation gravement compromise, laïcité transformée en néo-gallicanisme, réorganisation territoriale fondée sur les exigences du capital, maire placé sous tutelle des préfets, etc.

« La République, c'est un grand acte de confiance » disait Jaurès qui aura suivi de près cette républicanisation progressiste jusqu'à en être acteur. Aujourd'hui, nos prétendus « républicains » se méfient de la société et lui opposent en conséquence des pouvoirs toujours plus étendus au bénéfice du seul exécutif.

A la confiance s'est substituée la défiance, aggravée par une politique toute dédiée au service du capital. Comment, dès lors, le pouvoir peut-il s'assurer la légitimité nécessaire autrement que par la concentration abusive des pouvoirs et le démembrement progressif des contre-pouvoirs ?

La cinquième République, taillée sur mesure pour un général à la légitimité historique incontestable et mandaté pour mettre fin à la colonisation, se transforme en farce répétitive, et las-sante si elle n'était dangereuse. Aujourd'hui la logique même de l'homme providentiel a du plomb dans l'aile : à défaut d'être, le président joue. Il joue au père de Nation par de grandilo-quents et cajoleurs discours, au démiurge, au gardien de la mémoire, tout en ayant de moins en moins de pouvoirs réels, délégué par décisions politiques à l'Otan ou l'Union euro-péenne. La fuite en avant autoritaire est son seul recours. Et cela tombe bien, les institutions le lui permettent.

Elles le lui permettent d'autant plus qu'avec l'inversion du ca-lendrier et l'instauration du quinquennat, le Parlement ne tient plus sa légitimité du peuple mais du président qui, par sa vic-toire, aura permis l'élection d'une majorité qui lui est ainsi liée et redevable. Il s'agit d'un renversement majeur des lo-giques démocratiques dont les terribles conséquences arrivent aujourd'hui à maturation : c'est à l'Élysée que tout se décide avec l'armée de conseillers dont on a déshabillé les ministères, jusqu'au Conseil des ministres d'autant plus inutile étant don-née la place que prennent maintenant les « Conseils de dé-fense », prenant ses décisions dans les sous-sol du palais pré-sidentiel. Le peuple est infantilisé et désarmé. Et s'il ne com-prend pas les réformes qu'on lui impose contre sa volonté, c'est par défaut de « pédagogie ». Elles lui seront de toute façon imposées.

Sur le plan législatif, l'article 49.3 est l'arbre qui cache la forêt des dispositifs antidémocratiques. Un rapport sénatorial nous apprenait récemment que, pour la première fois, la ma-jorité des lois sur l'exercice 2018-2019 ont été promulguées par ordonnances, c'est-à-dire par des habilitations offertes au gouvernement par un Parlement godillot qui applaudit à sa propre déchéance.

C'est à cette aune qu'il faut comprendre le souhait prési-dentiel de reporter les élections régionales après les élections présidentielles.

S'il remportait ces dernières, le scrutin serait surdéterminé par sa victoire et les présidents de régions, qui bénéficient de pouvoirs accrus et désormais bien plus importants que ceux des départements et communes, lui seraient eux-aussi rede-vables de leur victoire. C'est à cette aune enfin qu'il faut comprendre le basculement de l'État de droit vers un État qui se donne tous les droits, se dotant d'un arsenal répressif et sécuritaire unique en Europe.

Se battre pour les libertés démocratiques

La séquence nous offre un paradoxe saisissant : c'est au-jourd'hui le Sénat, c'est-à-dire l'assemblée au mode de scrutin favorable aux forces les plus réactionnaires, qui fait office de principal « contre-pouvoir ». Le sévère rappel à l'ordre du pré-sident Gérard Larcher contre le premier ministre qui comptait faire reposer la réécriture de l'article 24 sur une commission Théodule composée « d'experts » en lieu et place de la repré-sentation nationale, pourtant déjà largement caporalisée, en dit long... Toute l'architecture démocratique est sans dessus dessous.

Cette grave dérive nécessite la mobilisation la plus large. L'histoire nous permet de mesurer combien les classes popu-laires, quand elles sont laissées à elles-mêmes et sans conscience de classe, peuvent se laisser bercer par les illu-sions autoritaires. Et le pouvoir faire son miel de cette confis-cation grandissante de la souveraineté populaire et de l'ex-tinction des contre-pouvoirs. La défense et l'approfondissent des libertés démocratiques font partie intégrante du proces-sus d'émancipation, d'une visée communiste. Il faut coûte que coûte les défendre, par tous les moyens dont nous dispo-sons. Et ni le confinement, ni le virus ne sauraient être pré-textes à mettre en veilleuse ce combat fondamental.

Passer à autre chose.

Le présidentielisme, unique en Europe et poussé à son pa-roxysme, est au bout de son chemin. Même l'article 3 de la constitution, selon lequel «*la souveraineté nationale appar-tient au peuple qui l'exerce par ses représentants et la voie

du référendum », est contourné, bafoué. Les citoyens doivent être réunis pour bâtir un nouveau projet politique avec une nouvelle constitution, un dépassement de la République ac-tuelle pour la régénérer de ses fondamentaux.

En vérité c'est la première République sociale et démocra-tique qu'il faudrait construire à partir d'un grand débat popu-laire et citoyen. Un débat qui porterait sur des enjeux fonda-mentaux. Ainsi de la souveraineté. Elle n'existe que si le peuple maîtrise les bases économiques, que si elle protège nos conquies sociaux, que si elle permet que reflourissent les libertés et la démocratie directe. Ainsi du rôle de l'État. Doit-il être un État béquille du capital ou un État citoyen et protec-teur. Ainsi de la manière dont se construit la loi. Par des com-missions Théodule ou dans les antichambres de la forteresse de Bercy imposant en toute chose et en priorité les choix comptables pour la rentabilité et soumise à la Commission de Bruxelles, elle-même mandatrice des intérêts des puissances d'argent. Ainsi de la prééminence du parlement dans la conduite des affaires publiques et un gouvernement exécutif... Etc...

Oui une révolution démocratique est nécessaire.

Ce que signifie la dissolution du CCIF

jeudi 3 décembre 2020 par [Coordination nationale de l'UJFP](#)
Le ministre de l'intérieur l'avait annoncé au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty : il voulait envoyer un message. Ce message est tragique et il insulte la dignité des millions de citoyens français musulmans auxquels il s'adresse. Dis-soudre le principal acteur de la lutte contre le racisme isla-mophobe revient à hurler – avec la meute réactionnaire – que l'islamophobie n'existe pas. Et donc qu'il n'y a pas de lutte à mener contre cette forme de racisme.

Le CCIF, et nous le savons tous, n'a rien à voir avec l'islam radical, le terrorisme ou une quelconque forme de racisme. Bien au contraire il a ouvert un espace d'expression et de lutte contre les discriminations devenues structurelles envers tout un pan de notre société, et cela en utilisant les outils du droit français. Un espace d'autant plus vital que les victimes de ce racisme ne trouvaient que fort peu d'écoute ou d'aide avant que le CCIF existe.

Pour l'inquisition menée par Gerald Darmanin, le pêché ca-pital du CCIF loge dans sa réussite. De son rôle dans la re-connaissance de l'islamophobie comme racisme à ses vic-toires devant la justice française, en passant par la qualité de l'accompagnement juridique des victimes, le CCIF est devenu un acteur important de la capacité d'agir des français musul-mans.

Un message aussi qui évoque la fable de La Fontaine « si ce n'est toi c'est donc ton frère » : crise du covid, incapacité à tirer les conclusions de ses politiques sociales économiques étrangères et leur lien avec le terrorisme, échec de la loi sé-curitaire qui vient de sortir 500 000 personnes dans la rue, et de révolter la presse que cette loi veut brider. Pour tous ces échecs, il y a ceux qui doivent payer : les musulmans. Et « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». Sommes-nous encore dans un État de droit ? On est aujourd'hui fondé à se poser la question.

C'est donc à l'impunité des actes racistes et des discrimina-tions et au silence que les victimes seraient dorénavant ren-voquées.

Si c'est la force et le mensonge qui président aujourd'hui à une telle décision, n'importe quelle association antiraciste ou de défense des droits humains peut être demain victime de l'arbitraire.

Sauf si les associations et organisations de la société civile française ont dès à présent, dès demain faute de mieux, l'in-telligence de lier la loi séparatiste (n'en doutons pas) avec la loi sécuritaire, et le courage de se dresser contre ce qui res-semble à une vengeance d'État bien plus qu'à une décision de droit. C'est le moins que l'on puisse attendre d'elles. Un seul mot d'ordre s'impose : unité totale dans l'action contre cette décision et contre toutes les lois scélérates.

Hommage de l'ANACR à Constant Paisant.

Cher Constant , cher président d'honneur de l'ANACR.

Au nom de l'Association Nationale de Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, je viens aujourd'hui t'adresser un dernier adieu et t'exprimer toute notre reconnaissance pour ton combat pour notre liberté et ton engagement pour que cette période de notre histoire ne tombe pas dans l'oubli.

Ton combat pour la liberté commencera dans le pays rochois par des actions marquantes contre la police politique de Vichy, par des opérations permettant de ravitailler la Résistance en médicaments, en vêtements et nourriture.

Après la répression sévère qui démantèle ta compagnie FTP, tu rejoins le groupe Franquis du côté de Groisy et avec ce groupe tu montes renforcer le maquis des Glières. Ta section empêchera la milice d'investir le plateau.

Quand l'ordre est donné de rejoindre son maquis d'origine , ta parfaite connaissance du terrain favorisera ton exfiltration du plateau et te permettra de poursuivre le combat jusqu'à la libération du département par les seules forces de la Résistance.

Ton engagement pour la mémoire de la Résistance et ses valeurs, débutera dès la fin de la guerre par l'écriture du récit d'un combattant « j'étais franc tireur et partisan aux Glières ».

Il se poursuivra, tant que ta santé le permettra, en témoignant dans les collèges, lycées et écoles primaires. Au sein de l'Anacr tu deviendras une référence qui te conduira à participer à la création du musée de la Résistance de Bonneville et d'en être un animateur et responsable dévoué.

Ce parcours exceptionnel sera reconnu par les plus hautes autorités de la République qui t'élèveront au rang de chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur .

En te redisant toute notre reconnaissance, et en présentant mes sincères condoléances à toute ta famille , je veux te dire adieu en empruntant ces quelques mots à Victor HUGO :

« les hommes nécessaires meurent sans disparaître ».

Ta vie demeurera un modèle d'engagement.

Jacques Encrenaz, Président de l'ANACR74

Pour mon humble part, j'ai eu l'honneur de le rencontrer en 1999 grâce à un camarade, Jean-Pierre Rafier. Avoir de nombreux soutiens, et en particulier d'un Résistant, m'a conforté alors que je faisais face à une persécution très rude.

Hommage de camarades de la cellule PCF Laydevant à Francis Humbert

Ce camarade m'a personnellement beaucoup apporté lorsque j'animais la cellule. En une phrase, avec des mots simples, il nous rappelait l'essentiel comme la fois où j'ai présenté le premier journal pour la cellule et il a été le seul à relever un oubli important.

Les obsèques de Francis auront lieu jeudi 10 décembre à 11h30 au crématorium de la Balme de Sillingy.

Francis, un camarade lambda

A 100 ans bien sonnés (il était né le 20 mars 1920), notre camarade Francis Humbert a tiré sa révérence ce début décembre.

Adhérent au Parti Communiste dès sa jeunesse, sur ses vieux jours, il s'intéressait toujours à ce que devenait le Parti et les camarades ; il était abonné à 'l'Huma' par soutien jusqu'à la fin, ne pouvant plus lire à cause de sa vue.

Il a été ouvrier 'multi fonctions' et a terminé sa carrière à l'UCPA comme homme d'entretien ; il était fier de ses différents 'métiers' disait-il et surtout pas de chômage à l'époque.

Plus jeune, il était de toutes les manifs pour soutenir les travailleurs ; il paraît qu'à l'occasion, il y allait avec un manche de pioche !! c'était une autre époque ! toute aussi dangereuse ; Francis l'a traversée, avec ses convictions, son militantisme, sa ferveur de croire que toute lutte était utile et nécessaire ; il a apporté ce qu'il a pu, son militantisme, son vécu, toujours conscient des difficultés pour les générations futures.

Ce fut un militant 'lambda' comme beaucoup d'autres, ceux qui, dans l'ombre, apportent la 'substantifique moelle' aux travailleurs.

Nous lui devons reconnaissance ; il restera inscrit dans notre Histoire.

Salut 'Vieux Francis', nous poursuivrons la route avec toi, dans nos cœurs et nos pensées

tes amis de Haute Savoie

Il faut embaucher les saisonniers et développer l'attractivité de la montagne !

Communiqué de presse de la CGT transports – remontées mécaniques Alpes du Nord

À la suite des annonces du Président Macron, les employeurs et certains élus de nos montagnes se sont insurgé contre la fermeture des stations à Noël dans le contexte de la crise sanitaire.

Comme nous l'avons rappelé aujourd'hui à la Ministre du travail, pour la CGT, la santé doit primer.

Nous souhaitons, comme tout un chacun, l'ouverture de nos stations dès que possible.

Pendant, cela ne pourra être sérieusement envisagé que si les conditions sanitaires sont réunies pour les salariés et les clients de nos stations. Rien n'est sûr aujourd'hui, d'autant que les départements concernés, sont aujourd'hui les plus touchés par l'épidémie.

Les salariés de la santé, déjà en difficulté craignent de ne pouvoir accueillir les accidentés du ski (200 par jour en Savoie pendant les périodes hautes). Nous rappelons, à ce sujet, que certains élus de territoires qui se plaignent ont largement contribué au délitement du secteur sanitaire et social que l'on paye aujourd'hui (fermeture des urgences à Moutiers, fermeture de l'hôpital de Chamonix, par exemple et avant même la crise, il manquait 50 infirmières et 30 aides-soignantes rien que sur l'hôpital de Chambéry.).

Rappelons que sur le plan économique, prendre le risque d'ouvrir de manière inconsidérée pourrait, en cas de Cluster, s'avérer contre-productif et mettre à mal tout le reste de la saison.

Il est indispensable que les employeurs embauchent TOUS les saisonniers, à la date habituelle d'embauche quitte à les mettre en activité partielle. Il faut pour cela de la visibilité et il est urgent, comme nous l'avons exigé auprès de la ministre, de garantir le maintien des conditions de l'Activité Partielle pour les secteurs protégés au-delà du 1er Janvier. Ces aides doivent être conditionnées à l'embauche des saisonniers dès le début de la saison, afin d'éviter les situations inacceptables de pauvreté qu'on voit se développer des aujourd'hui.

Comment ne pas rappeler, à cette occasion, la proposition CGT d'une « sécurité sociale professionnelle » qui garantirait un revenu digne pour tous, tout au long de la vie.

En attendant, il est urgent que l'État prenne acte des nombreuses mobilisations et de la décision sans appel du Conseil d'État en abandonnant sa « réforme » chômage délétaire qui ajoute à la détresse de ces travailleurs précarisés, souvent jeunes.

Une chose est sûre, le prix à payer au niveau sanitaire et social sera lourd. Des mesures importantes doivent être prises pour soutenir les plus impactés, précaires, privés d'emplois, travailleurs pauvres.

Les stations anticipent les baisses de fréquentation, notamment de touristes étrangers, et les restrictions en matière de rassemblements festifs. Pour nous, ce devrait être plutôt l'occasion de repenser le modèle économique de stations, aujourd'hui bâti pour une clientèle fortunée. Huit millions de personnes vivent en Auvergne-Rhône- Alpes. Il suffirait qu'ils aillent ne serait-ce que deux ou trois jours à la neige à des prix abordables pour sauver l'activité et renouer avec l'idée originelle des stations, celle de la montagne pour tous.

Pour l'embauche des saisonniers, de soignants, contre la précarité et plus de justice sociale, la CGT appelle à se mobiliser fortement lors des actions prévues le 5 décembre et à s'organiser collectivement dans leurs entreprises.

Ensemble, on est plus fort !

Qu'est ski passe ?

C'est étonnant ça quand même, tous ces gens fortunés du ski qui, d'un seul coup, se préoccupent et se soucient de l'avenir des petits saisonniers jusque là oubliés.

C'est curieux c'est nouveau!

Ça vient de quoi à votre avis?....

Comme on aimerait qu'ils missent (oui, oui imparfait du subjonctif !) autant d'ardeur à nos côtés dans la rue pour défendre les usines (ou les hôpitaux) qui ferment, licencient et mettent en péril des vallées et des familles entières....

Michel Etiévent

La santé mondiale va-t-elle devenir « res publica » de l'humanité ?

<https://www.pressenza.com/fr/2020/11/la-sante-mondiale-va-t-elle-devenir-res-publica-de-lhumanite/>

30.11.2020 - Agorà degli Abitanti della Terra

Cet article est aussi disponible en: [Italien](#)

Par l'Agora des habitants de la Terre

L'Assemblée générale des Nations unies a convoqué une session spéciale sur la pandémie de Covid-19 au niveau des chefs d'État et de gouvernement les 3 et 4 décembre prochains. Il a fallu plus d'un an de discussions pour surmonter l'opposition de certains États, notamment les États-Unis de l'ancien président Donald Trump.



1. Une occasion unique

La tenue de cette session spéciale (la 37e dans l'histoire de l'ONU) revêt une importance considérable. C'est une occasion unique de définir et de mettre en œuvre des actions communes au niveau mondial pour lutter contre la pandémie afin de garantir le droit à la vie et à la santé de tous les habitants de la Terre. Comme l'a écrit le président de l'Assemblée générale des Nations unies dans sa lettre de convocation : « N'oublions pas qu'aucun d'entre nous n'est en sécurité, jusqu'à ce que nous le soyons tous ».

Il s'agit d'un moment historique. L'avenir de l'ONU est en jeu, et surtout la capacité de nos sociétés à donner à la vie une valeur universelle, libre de toute subordination aux « raisons » du marché, de l'économie et du pouvoir. La santé, la vie, n'est pas une question d'affaires, de profits, de pouvoir national, de domination ou de survie du plus fort. Le droit à la santé pour tous n'est pas seulement une question d'accès aux soins (médicaments, vaccins...).

Cette session est également très importante car elle représente une grande opportunité pour nous, citoyens. Elle nous encourage à exprimer nos priorités et nos souhaits, à faire pression sur nos dirigeants élus afin que leurs décisions soient conformes aux principes constitutionnels de nos États et à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la Déclaration des droits des peuples.

En tant qu'Agora des Habitants de la Terre, nous sommes déjà intervenus en septembre auprès du Secrétaire général des Nations unies pour défendre une politique de santé sans

brevets privés, à but lucratif et gratuite (sous responsabilité financière collective)

(voir <https://www.pressenza.com/fr/2020/09/lettre-ouverte-au-secretaire-general-de-lonu-sur-le-vaccin-covid-19/>).

Le 23 octobre, au niveau de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), les pays « riches » du « Nord » (États-Unis, Union européenne, Norvège, Suisse, Royaume-Uni, Australie, Japon...) ont rejeté la demande de l'Afrique du Sud et de l'Inde, soutenue par l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et d'autres pays du Sud, de suspendre temporairement l'application des règles sur les brevets dans la lutte contre le Covid-19. Cette suspension visait à permettre aux populations des pays pauvres d'avoir un accès équitable et efficace au traitement contre les coronavirus. Par ce rejet, les pays précités ont bafoué la primauté politique et juridique du droit à la santé selon les règles et objectifs fixés au niveau international par l'OMS sur les « logiques » et intérêts de marché promus par l'OMC. Ceci est inacceptable.

2. L'humanité est-elle au début de la fin de toute politique commune mondiale de santé inspirée par la justice, la responsabilité et la solidarité ?

Les inégalités en matière de droit à la santé se sont aggravées dans le cadre d'une augmentation générale de l'appauvrissement. Selon le [Rapport bisannuel sur la pauvreté et la prospérité partagée](#) de la Banque mondiale, la pandémie COVID-19 devrait cette année faire plonger dans l'extrême pauvreté entre 88 à 115 millions de personnes supplémentaires, le total pouvant atteindre 150 millions d'ici 2021.(1) Le marché des vaccins en 2018 a été évalué à environ 29,64 milliards de dollars et devrait atteindre 43,79 milliards de dollars en 2020. (2) Le secteur est marqué par un degré élevé de concentration : quatre grands groupes pharmaceutiques dominent en 2019 en termes de chiffre d'affaires généré par la commercialisation des vaccins. En tête, le britannique GlaxoSmithKline, suivi des américains Merck et Pfizer, avec respectivement 7,3 et 5,9 milliards d'euros, puis du français Sanofi avec plus de 5,8 milliards d'euros. (3).

La concentration de la production de vaccins est également impressionnante. L'Europe représente les trois quarts de la production mondiale de vaccins. Le reste de la production se répartit principalement entre l'Amérique du Nord (13 %) et l'Asie (8 %). En Europe, on trouve des géants pharmaceutiques tels que Roche, Novartis et Bayer. (4)

Les fractures sociales résultant des tendances mentionnées rendent plus difficile la mise en œuvre de mesures et d'actions conformes à des objectifs communs et partagés, dans l'intérêt de tous, en particulier des plus faibles qui sont à risque. L'esprit de survie et les divisions nationalistes, racistes et de classe ont été renforcés. À quelques exceptions près, la marchandisation et la privatisation des systèmes de santé ont contribué au transfert des pouvoirs de décision à des sujets industriels, commerciaux et financiers privés mondiaux. Les pouvoirs politiques nationaux, qui sont responsables des processus de marchandisation et de privatisation, sont de moins en moins capables de concevoir et d'imposer une politique de santé publique et globale dans l'intérêt de la population mondiale.

3. Les narrations, les valeurs, les choix et les pratiques de la régulation doivent changer

La situation mondiale est dramatique. Cela ne signifie pas qu'il est impossible d'inverser les tendances. Ci-après nous mentionnons les solutions que l'Agora des habitants a soumises à l'attention du président de l'Assemblée générale des Nations unies en vue de la session spéciale sur le Covid-19. Nos propositions ont fait l'objet d'une consultation auprès des associations, groupes, mouvements et réseaux de citoyens au cours du mois de novembre. [Nous avons reçu 1 285 courriels personnels signés de soutien en provenance de 53 pays.](#)

Premièrement, la session spéciale doit réaffirmer avec force le principe selon lequel la santé de tous les habitants de la Terre est la plus grande richesse que nous possédons. La santé compte est un droit universel.

Elle ne devrait pas appartenir uniquement à ceux qui ont le pouvoir d'acheter les biens et les services nécessaires et indispensables à la vie. Nos États doivent cesser de dépenser près de 2 000 milliards de dollars par an en armements et en guerres. La santé de 8 milliards d'êtres humains et d'autres espèces vivantes est plus importante que le pouvoir de conquête et d'extermination.

Pour cela, il est nécessaire de changer les priorités de la finance mondiale en investissant dans l'économie des biens publics mondiaux (santé, eau, connaissance/éducation).

La session spéciale devrait

1. proposer la création d'un fonds financier public coopératif pour la santé, en tant que partie intégrante d'un Fonds mondial de dépôts et d'envois pour les biens publics mondiaux ;
2. charger l'UNIDIR ou une commission d'experts indépendants de présenter un rapport d'étude sur les réductions immédiates des dépenses militaires et la reconversion de leur affectation au développement, à la production et à la distribution de biens et services publics dans le domaine de la santé et dans les domaines connexes de l'eau, de l'agroalimentaire et de la connaissance.

Deuxièmement, les droits universels à la vie impliquent que les biens et services indispensables à la vie ne doivent plus faire l'objet d'une appropriation privée ni d'une appropriation collective exclusive. Il est donc nécessaire de construire l'avenir commun de tous les habitants de la Terre en promouvant et en sauvegardant les biens et services publics communs indispensables à la vie. L'eau, la santé, les semences, le logement, la connaissance et l'éducation sont les biens communs publics les plus évidents. Ils ne peuvent être dissociés des droits universels. Les brevets sur la vie (et l'intelligence artificielle) sont un exemple fort de la dissociation entre les biens indispensables à la vie, tels que les biens de soins médicaux (infrastructures, médicaments, etc.) et le droit à la vie. C'est pourquoi nous proposons que la Session spéciale prenne l'initiative de

1. reconnaître que la santé (biens et services) est un bien public mondial qui doit être sauvegardé, protégé et valorisé par la communauté, sous la responsabilité des institutions de l'autorité publique démocratiquement élues, aux différents niveaux de l'organisation sociétale des communautés humaines, du local à la communauté mondiale de la vie la Terre ;
2. approuver l'abandon pour la période 2021-2023 de l'application des règles relatives aux brevets sur le vivant, en particulier sur l'ensemble des outils de lutte contre la pandémie Covid-19 (diagnostics, traitements, vaccins). Les monopoles laissés aux titulaires de brevets n'ont aucune valeur sociale, éthique, économique et politique pertinente. A cette fin, les États membres des Nations Unies et ses agences spécialisées, représentants de tous les peuples et citoyens de la Terre, s'engagent, faute de mieux, à utiliser dès à présent les instruments de droit international existants tels que les licences obligatoires.
3. décider de créer une Task Force mondiale, sous l'égide des Nations Unies, pour réviser le régime juridique-institutionnel de la propriété intellectuelle à l'ère de l'Anthropocène, dont l'objectif serait d'abandonner le principe de la brevetabilité du vivant à des fins privées et lucratives et de définir un nouveau régime mondial de la propriété intellectuelle à la lumière également de l'expérience accumulée ces dernières années dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Troisièmement, il est d'une importance fondamentale d'abandonner la soumission aux diktats de « Au nom de l'argent ». « Vous n'êtes pas rentable ? Vous n'êtes pas indispensable. En tout cas, votre vie n'est pas une priorité ». Ce n'est pas parce qu'une personne n'est pas rentable pour le

capital investi qu'elle n'est plus indispensable. Être sans pouvoir d'achat ne signifie pas être sans droits. La vie n'est pas de l'argent. Les êtres vivants ne sont pas des marchandises, des ressources pour le profit

À cette fin, la session extraordinaire devrait :

1. a. souligner la nécessité de re-publiciser la recherche scientifique (fondamentale et appliquée) et le développement technologique. La mise en commun des connaissances et des protocoles sanitaires, des médicaments et des vaccins doit faire partie des mesures immédiates à prendre. Dans cette perspective
2. proposer l'approbation d'un Pacte mondial sur la science pour la vie et la sécurité pour tous les habitants de la Terre ;
3. convoquer en 2022 une conférence mondiale des Nations unies sur les biens et services publics communs mondiaux. L'utilisation mystifiante actuelle du concept de « biens publics mondiaux » en rapport avec les vaccins Covid-19 souligne l'urgence et l'importance de la proposition.

Quatrièmement, une politique de santé mondiale nécessite une architecture politique mondiale capable, avant tout, d'interdire la finance prédatrice. La « sécurité mondiale » des biens publics mondiaux dans l'intérêt de la vie pour tous les habitants de la Terre peut être réalisée en créant des institutions mondiales dotées des compétences et des pouvoirs correspondants. Les habitants de la Terre n'ont pas besoin de nouveaux gagnants, de nouveaux conquérants mondiaux. Ils ont besoin de dirigeants et de citoyens du monde entier qui sont convaincus que l'avenir de la vie sur Terre exige un nouveau et urgent Pacte social mondial pour la vie. Dans 25 ans, l'ONU célébrera le centenaire de sa fondation. La session spéciale doit montrer clairement qu'il ne suffit plus de se limiter à de débats sur des ajustements du modèle de régulation mondiale connu sous le nom de « multilatéralisme ».

La session extraordinaire doit

1. reconnaître l'Humanité comme un sujet institutionnel et un acteur clé dans la politique globale de la vie. L'ouverture d'une Maison commune mondiale de la connaissance, basée sur la mise en commun existante des connaissances, des expériences, des outils techniques (cas du Costa Rica concernant la santé...) sera une avancée concrète significative,
2. proposer la création urgente d'un Conseil de sécurité des biens et services publics mondiaux, en commençant par la santé, l'eau et la connaissance.

Il est temps que les gouvernements et les citoyens obtiennent ou reprennent le contrôle commun de la politique de santé. La session spéciale doit remettre les pendules à l'heure. Le droit à la santé pour tous n'est pas seulement une question d'accès (économique) aux soins (médicaments, vaccins...) mais, plus encore, une question de construction des conditions humaines, sociales, économiques (comme l'emploi...), environnementales et politiques qui façonnent l'état de santé individuel et collectif.

Notes

(1) L'extrême pauvreté, moins de 1,90 dollar USA par jour (selon la Banque mondiale) se situe entre 9.1% et 9.4% de la population mondiale en 2020

(2) Voir <https://www.globenewswire.com/news-release/2020/03/04/1994955/0/en/Global-Vaccines-Market-Insights-2015-2019-2020-2030.html>

(3) <https://fr.statista.com/infographie/21717/entreprises-pharmaceutiques-laboratoires-chiffre-affaires-production-vente-vaccins/>

(4) <https://fr.weforum.org/agenda/2020/03/leurope-domine-la-production-mondiale-de-vaccin/>

Lettre de démission d'Alexandre Langlois Secrétaire du Syndicat VIGI Police qui argumente les pourquoi et comment de celle-ci

Le 3 juillet 2019 Alexandre Langlois a été suspendu de ses fonctions pendant une période de 12 mois dont 6 avec sursis pour avoir « gravement manqué aux obligations statutaires et déontologiques

Ces manquements concernent les tracts et interventions de Langlois lors de ses prises de positions syndicales. Langlois a annoncé qu'il va contester devant le tribunal administratif en référé cette décision et porter plainte contre le ministre de l'intérieur Christophe Castaner

Le policier Noam Anouar, délégué du syndicat Vigi, est suspendu par sa hiérarchie en février 2020 pour avoir dénoncé les violences policières exercées contre les manifestants lors d'une interview télévisée

Sa hiérarchie l'a convoqué le 5 février en évoquant des manquements « devoirs d'exemplarité, d'obéissance, de réserve, aux obligations de rendre compte, de loyauté » et de la « négligence professionnelle »

Lettre de démission d'Alexandre Langlois, policier digne et en colère de voir une institution à la dérive

Monsieur le Ministre,

Lorsque je me suis engagé dans la Police nationale, j'avais à l'esprit deux maximes de Jean-Jacques Rousseau : « Il n'y a que la force de l'État qui fasse la liberté de ses membres » et d'autre part « que seule l'obéissance à la loi que l'on s'est prescrite est liberté ».

Or aujourd'hui, je constate qu'il n'est plus question pour le peuple d'obéir aux lois auxquelles il a lui-même consenti et que le rôle de sa police n'est plus de protéger ses libertés, mais plutôt de toutes les annihiler, comme le ferait le plus vil des oppresseurs.

Qu'est devenue la Police nationale depuis 2014, elle qui se devait d'être la garante des libertés ?

Ne mérite-t-elle pas mieux que d'appliquer à la lettre des lois de plus en plus liberticides et autoritaires ?

En pareille situation, peut-on encore parler d'une police républicaine ou ne s'agit-il plus que d'une milice au service de votre autoritarisme ?

Mon engagement dans la Police nationale ne peut plus se maintenir dans un tel régime sans aucun espoir de réforme telles que vos prises de position récentes le laissent présager. De surcroît, votre ministère, est pourtant celui qui distribue le plus de sanctions disciplinaires contre ses personnels, se fait beaucoup moins strict contre les policiers qui tabassent, mutilent ou tuent des innocents comme Madame Zineb REDOUAN, Monsieur Steeve CANICO ou Monsieur Cédric CHOUVIAT, tandis que les policiers qui, au contraire, dénoncent ces dérives et dysfonctionnements, se font durement réprimander au motif qu'ils ne respecteraient pas la loyauté envers leur hiérarchie ou porteraient atteinte au renom de la Police nationale !

Tel n'est pas le comportement que la population attend de ses responsables politiques.

Suite à la mort de Malik OUSSEKINE le 6 décembre 1986, M. Charles PASQUA, alors Ministre de l'intérieur, non seulement présenta ses excuses en personne à la famille, mais, de surcroît, prit la décision de dissoudre les voltigeurs. Depuis le début de ce quinquennat, c'est l'inverse qui est pratiqué : on nie les faits, on ne présente jamais d'excuses et... on recrée les voltigeurs que l'on rebaptise BRAV-M !

Les policiers sont depuis lors au service d'un Président de la République qui les utilise pour réprimer avec violence tout mouvement social contestataire tels que les Gilets jaunes, mais également les infirmières, les pompiers, les médecins, les avocats au lieu de leur permettre de manifester leurs revendications de manière encadrée et sécurisée.

Depuis la crise COVID 19, les policiers sont désormais exclusivement affectés au contrôle social et non plus au respect du Code pénal.

Les décrets et arrêtés préfectoraux les plus incohérents et absurdes ont remplacé les lois autrefois votées par nos Assemblées.

Nous contrôlons des attestations de déplacement et veillons au bon respect des distanciations sociales pour lutter contre l'épidémie. Or, si tel était réellement le but de notre action, c'est le personnel hospitalier qui aurait dû avoir des renforts, et on parlerait plutôt de distanciation sanitaire.

Au lieu de cela, on nous détourne de nos vraies missions, qui sont de poursuivre les délinquants et les criminels, et d'assurer la paix et la sécurité de nos concitoyens.

Le 26 novembre 2020, M. David PERROTIN, journaliste à LOOPSIDER, présentait la vidéo d'un homme littéralement passé à tabac par trois policiers entrés par effraction sur son lieu de travail et en dehors de toute commission rogatoire.

Sur la vidéo surveillance des locaux, on peut notamment entendre les policiers le traiter de « sale nègre » avant de braquer une arme contre lui en présence d'autres personnes dont l'une serait mineure.



<https://sos-racisme.org/pour-une-police-sans-racisme-je-signe/>

Cet événement honteux, tout autant que les réactions du ministère qui s'ensuivirent, ont renforcé ma conviction de mettre fin à mes fonctions.

Tout autant que les réactions habituelles de mes collègues, dont un délégué du Syndicat UNITE-SGP-FORCE OUVRIERE, organisation que vous recevez régulièrement, a pu dire dans une émission de télévision que « BAMBOULA c'est encore à peu près convenable » sans subir la moindre sanction ou autre forme de poursuite de la part du ministère.

La seule défense tenable, bien que fantaisiste du Préfet de police M. Didier LALLEMENT, à propos de l'interpellation susmentionnée, a ainsi été de dire qu'il n'était « pas au courant », alors même qu'il y a eu un appel de renfort, une sortie d'armes et un tir de grenade dans un lieu clos. Mais qu'attendre d'un Préfet de Police, qui a obtenu sa promotion de Bordeaux à Paris en couvrant déjà des exactions de policiers par des mensonges dans l'affaire Olivier BEZIADE et à qui vous renouvez encore votre confiance, malgré qu'il « ne soit pas dans le même camp » que la population ou qu'il ordonne une évacuation brutale de la Place de la République encore récemment.

Votre tweet hypocrite a fini de sceller ma décision : « Je me félicite que l'IGPN ait été saisie par la Justice dès mardi, je demande au Préfet de Police de suspendre à titre conservatoire les policiers concernés. Je souhaite que la procédure disciplinaire puisse être conduite dans les plus brefs délais ».

Hypocrite, lorsque l'on sait que par l'effet de la loi sécurité globale que vous défendez bec et ongles par la propagande et le mensonge, cette victime aurait fini en prison et ses tortionnaires médaillés ou encore primés.

Oui, vous mentez Monsieur le Ministre lorsque vous prétextez vouloir protéger les policiers en prévoyant un an d'emprisonnement pour diffusion d'image de policiers identifiables, quand les textes existants sur le harcèlement et les menaces prévoient déjà des sanctions deux à cinq fois plus importantes, mais qui ne sont dans les faits jamais appliquées. Appliquons ce qui existe plutôt que de brader la sécurité physique et mentale des policiers pour des éléments de communication.

Quand des collègues CRS reçoivent des menaces de mort à leur domicile par courrier, était-ce dû à la diffusion de leur image ? Non ! Mais à la publication par votre Ministère de leur prénom, nom et affectation au Journal Officiel.

Est-ce qu'une quelconque mesure a été prise depuis ? La réponse est encore une fois non.

Vous osez dorénavant instrumentaliser le drame de l'assassinat de nos deux collègues de MAGNANVILLE par un terroriste.

Pourtant, ont-ils été assassinés chez eux suite à la diffusion de leur image ? Une énième fois non, mais suite à l'absence de sécurisation des données des ressources humaines, qui se baladaient sur une clé USB non sécurisée par le ministère de l'Intérieur et transmise à un syndicat de police.

Des mesures ont-elles été prises depuis ? La réponse est encore une fois et toujours négative.

Si vous aviez un tant soit peu de respect pour les femmes et les hommes qui portent l'uniforme, comme moi, vous démissionneriez.

Dois-je encore vous rappeler que la première cause de mortalité des policiers en fonction est le suicide ? Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, c'est quelque 150 vies sacrifiées.

Était-ce à cause de la divulgation de leur image ? Je ne le crois pas, mais suppute plutôt un management délétère, des jonctions paradoxales, une politique du chiffre, la perte de sens de notre métier et de la fonction...

Des mesures ont-elles été prises ? Pas vraiment, mis à part deux numéros verts et des barbecues « conviviaux ».

Enfin, faut-il rappeler que le ministère de l'Intérieur ne respecte pas même les décisions de justice le condamnant pour, en ce qui me concerne personnellement, le refus d'exécuter malgré quatre demandes le jugement du Tribunal administratif de Versailles n°1505355 le reconnaissant coupable de discrimination syndicale.

Pire, la discrimination a depuis lors repris de plus belle et j'ai été arbitrairement désarmé, sans contrôle de la médecine statutaire et mes notes de renseignements ne sont plus transmises, et ce sans justification.

Depuis ma première demande de rupture en juillet 2020, mon dossier aurait dû être traité au plus tard en septembre. Mais même pour cela, le Ministère ne s'estime pas contraint de respecter la loi et les délais, ce qui engendre encore un préjudice à mon encontre.

A moins que ce ne soit dans l'objectif de me sanctionner une nouvelle fois arbitrairement et d'éviter ainsi de me payer les indemnités légales ?

Pour l'ensemble de ces raisons, je sollicite, Monsieur le Ministre, ma rupture conventionnelle dans les meilleurs délais.

Je quitte un métier que j'aimais, car vous avez fini de dénaturer la noble mission pour laquelle je m'étais engagé.

Je quitte la Police nationale pour les mêmes raisons que j'y suis entré : la défense des libertés individuelles et de l'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations républicaines.

**Alexandre LANGLOIS Secrétaire général
VIGI. Ministère de l'Intérieur / Police**

Analyse du projet de loi de séparatisme d'avec la République



L'offensive engagée avec un discours sur le thème du « séparatisme », invention un peu bizarre, à la rentrée, prétend répondre à un vrai problème : la plupart des mots sont piégés, ça rend le débat délicat. Entre le discours et le dépôt de cette loi désormais « de renforcement de la laïcité et des principes républicains », il y a eu des événements graves avec des développements qui peuvent influencer sur les orientations politiques poursuivies. Ils modifient en tout état de cause le contexte.

Ce projet de loi ouvre la boîte de Pandore. Lors de son examen, vont ressortir toutes les polémiques, toutes les outrances, tous les dévoiements. Il peut encore abîmer la qualité du débat public, troubler la perception de la laïcité, attiser des divisions, nourrir des amalgames et aviver des stigmatisations, notamment contre les musulmans, alors que comme le dit Ghaleb Bencheikh, « on ne combattra jamais le radicalisme islamiste et le terrorisme en France qu'avec le concours dévoué de la composante islamique de la nation ».

Le projet se garde de mesures trop caricaturales ; on peut s'interroger sur la portée de certaines, il pointe parfois de saines préoccupations, a l'habileté de revendiquer des objectifs en apparence acceptables, mais il élargit des brèches et n'en est pas moins dangereux. D'autant plus que reste la portée symbolique, qui aura des effets bien réels.

L'approche de ce texte est une fermeté revendiquée et affichée, convoquant l'émotion, inscrite dans un mouvement autoritaire et sécuritaire, et dans la vision d'un monde bien ordonné qui est la matrice macronienne (en témoigne la séquence état d'urgence, confinement, sécurité globale...). Il développe une **laïcité de la contrainte, normative, restrictive des libertés, punitive, si ce n'est policière**. La voici réduite à une dimension d'ordre public, qui n'était au départ qu'une de ses limites. On transforme de plus en plus des règles d'ordre juridique qui organisent les pouvoirs et la vie démocratique en obligations d'ordre public et même d'ordre moral. On peut se demander jusqu'où la promotion de l'égalité, de la dignité et de la mixité passe par des prescriptions comportementales d'ordre législatif. Dans ce texte, la contrainte se fait notamment par le durcissement des règles et des peines.

Les objectifs annoncés ? « Lutter contre l'islamisme politique » et « conforter les principes républicains ». On trouvera peu de choses pour réellement donner réalité à la promesse républicaine. Sauf peut-être un renforcement des capacités d'intervention de l'État en faveur de la mixité sociale dans le logement, pas piquée des vers quand on connaît la politique du gouvernement en la matière. Il eût mieux valu une loi sur le logement qu'une loi sur la laïcité. Et s'y attaquer vraiment.

L'essentiel des dispositions porte sur le premier volet, « l'islamisme politique », qui semble la terminologie retenue, même si le gouvernement emploie également « islamisme radical ». Cette loi n'est donc pas fondée sur des principes généraux, mais pour atteindre une cible, d'ailleurs assez mal définie. D'autant plus mal que le diagnostic n'est pas véritablement posé. Le premier axe consiste à renforcer les moyens de l'État « d'imposer la laïcité et la neutralité ». **Le mot à retenir est « imposer ».** Il s'agit donc d'imposer aux associations et aux collectivités, a priori suspectes, des modèles préétablis, jugés conformes aux valeurs de la République. Toute demande de subvention devrait être conditionnée à la signature d'un engagement à respecter des valeurs de la République. Un formalisme infantilissant qui révèle une approche binaire qui va accroître les possibilités d'interventionnisme de la puissance publique dans la vie associative. Attention à la liberté d'association. D'autant plus qu'on en profite pour inscrire à propos de ce fameux contrat d'engagement républicain que « les principes et valeurs de la République à respecter » sont en particulier : « le respect de la dignité de la personne humaine, le principe d'égalité, notamment entre les femmes et les hommes, le principe de fraternité et le rejet de la haine, ainsi que la sauvegarde de l'ordre public ». **Cette redéfinition singulière laisse un large champ d'interprétation à la discrétion de l'autorité administrative, alors même que la loi de 1901 pose déjà un cadre.**

A cela s'ajoute une extension de la responsabilité de l'association à des agissements individuels. Et cela s'accompagne d'un durcissement des motifs de dissolution en Conseil des ministres porteur d'un danger de pratiques discrétionnaires.

Il existe des dispositions particulières pour les fédérations sportives.

Par ailleurs, l'idée que le Préfet puisse s'opposer aux décisions des maires revient à exercer une tutelle politique sur les collectivités, sur la base d'une norme supposée. Il pourra dénoncer des « carences républicaines », il faudrait donner ce droit aux maires en retour, on serait servi...

Le projet propose également d'exiger des salariés des entreprises délégataires de services publics le respect des mêmes règles que agents de la fonction publique. Si l'on peut imaginer que dans le cadre de délégataires, et non pas de prestataires, les mêmes raisons appellent les mêmes conséquences, la jurisprudence établit cela clairement aujourd'hui. Le risque, en inscrivant la jurisprudence dans la loi est une nouvelle extension de la jurisprudence au-delà, avec à la clef des risques d'interdits professionnels. Selon Emmanuel Macron, cela se justifierait par « des dérives comme le refus de serrer la main à une femme ou encore le port du voile quand on est une femme en contact avec le public ». Il s'agit d'une nouvelle mesure anti-voile. On ne tire pas les leçons de l'expérience en continuant à stigmatiser les femmes, sans agir véritablement pour leur pleine liberté, en faisant du foulard un symbole qui se retourne contre la République et établit de façon subliminale des amalgames dévastateurs. Rappelons que pour toute entreprise, le droit du travail, en dehors des questions de laïcité, est déjà bien équipé pour établir des règles proportionnées. Les moyens juridiques existent pour régler chacun des problèmes concrets, qui peuvent bien souvent se désamorcer dans l'échange. Si un refus est une violence que l'on ne peut banaliser, peut-on obliger des gens à se serrer la main ? Par les temps qui courent, cela ferait presque sourire. Ce n'est pas ainsi qu'on favorise l'égalité et la mixité, alors que c'est un vrai défi. Pour ce qui est de « faire entrer la République dans le concret des vies », on repassera.

Le deuxième axe vise à contrôler l'islam, inscrit dans une volonté là aussi d'ingérence qui menace à chaque pas de rompre avec le principe de séparation, comme on l'a vu avec cette demande pressante d'instituer un Conseil national des imams. L'État n'a pas à se mêler de la formation ou du choix des ministres du culte ni de l'organisation des communautés. Le gouvernement veut imposer le recours au statut 1905 et séparer le culte de toute autre activité. Des mesures incitatives peuvent clarifier un certain nombre de choses. Elles interrogent sur le plan de la définition de ce qui se rapporte à la religion, et qui ne se limite pas toujours à un ensemble de pratiques rituelles et au culte. Une nouvelle idée avancée à l'origine par l'Observatoire de la laïcité semble présenter un véritable intérêt : mieux organiser la transparence financière des associations culturelles, sous réserve des conditions de sa mise en œuvre.

On trouve troisièmement un chapitre sur l'école, annoncée au cœur d'un dispositif pour « faire aimer la République ». Le gouvernement dit vouloir l'instruction obligatoire à l'école hors « motifs très limités touchant à la situation particulière d'un enfant ou d'une famille », pas plus définis, et constituer un fichier recensant les enfants et leur mode d'instruction, pour assurer un contrôle (là, un voyant s'allume). Cette mesure fait du libre choix une exception tandis qu'il était le principe, inscrit dans l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme et qu'il avait été inscrit dans la volonté de se garder du monopole d'État. Bien sûr nous croyons à la scolarisation dans toutes ses dimensions sociales et éducatives, et plus précisément à l'école publique à laquelle il faudrait donner des moyens, mais faut-il à ce point contraindre ? A-t-on épuisé toutes les possibilités de contrôle ? L'État doit s'assurer des conditions d'apprentissage des enfants.

Il faudrait commencer par rendre l'école publique pleinement capable d'accompagner tous les enfants. Nombre d'enfants en situation de handicap sont aujourd'hui bien mal traités par l'éducation nationale par exemple. Par ailleurs, la suppression des Enseignements Langues et Cultures d'Origine peut se justifier s'ils sont remplacés par des cours de langues dispensés par l'éducation nationale couvrant ce champ, ces désirs. Nous avons besoin de toutes les cultures du monde pour le dire et le vivre.

Enfin, le texte comprend des dispositions qu'il faudra étudier de plus près, durcissant la loi concernant les héritages, le mariage forcé, les certificats de virginité ou la polygamie ; et tout un volet judiciaire, avec la création d'un délit de mise en danger de la vie d'autrui par divulgation d'informations liées à sa vie personnelle, et d'une sanction pour pressions exercées sur les agents du service public. La question posée est celle de la définition extrêmement lâche de ces délits qui suscite de nombreuses critiques parmi les défenseurs des droits de l'homme.

En définitive, ces mesures révèlent une conception de la laïcité marquée par la suspicion, le décret, la contrainte, l'interdit. Elles révèlent un renoncement à convaincre et à susciter l'adhésion. Elles continuent de faire de la laïcité un principe d'ordre public quand c'est d'abord un principe de liberté et de démocratie, ici ensevelies sous les injonctions. Elles promettent d'inventer de nouveaux motifs de tension. Tout cela n'est pas la bonne réponse à la crise de confiance politique et aux complotismes, ni aux fractures qui minent notre société. Quand on met en rapport l'ensemble des politiques de contrainte et d'autorité avec la faiblesse des politiques sociales on se demande jusqu'à quel point il ne s'agit pas de sécuriser la « réponse » (entre guillemets) du marché.

On peut s'inquiéter de l'écho qu'aura le débat qui s'amorce, à un moment où il faudrait s'échiner à rassembler.

Devant ce projet, nous devons comme d'habitude prendre ce qui va dans le bon sens, mais nous ne pourrions nous contenter d'une approche comptable car il s'inscrit dans une opération trouble et dangereuse. Cela doit nous inviter à déployer une autre vision et à affronter ce débat en essayant d'en faire un moment où nous renforcerons la place de nos conceptions. Sur cette question aussi la gauche peut être fragile.

Analyse du contexte

Nous sommes au cœur d'une crise anthropologique : crise de civilisation, de sens. L'humanité est parcourue de pulsions de domination qui brouillent les pistes de son avenir commun, où se cherche « l'esprit d'un monde sans esprit », dirait Marx. Notre monde est si secoué que nous avons du mal à en nommer les maux et leurs causes. Nous parvenons mal à le comprendre, le penser, intervenir sur le cours des événements et dessiner des chemins pour l'avenir. Les fragmentations multiples invisibilisent en partie la lutte de classes et la violence du capitalisme, rendant plus laborieuse la lecture du réel.

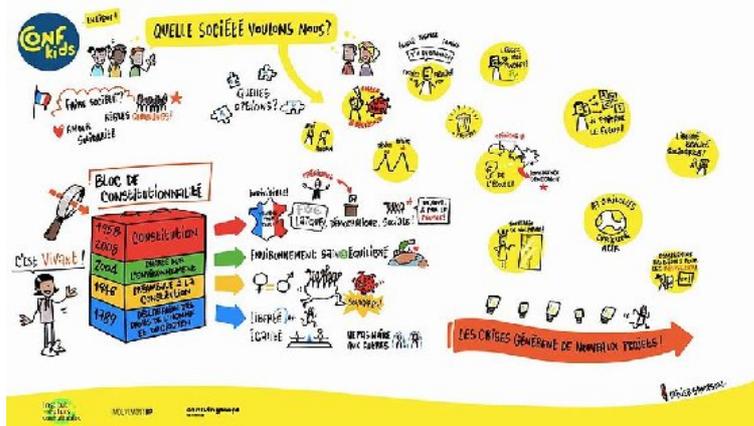
Ça se traduit par des poussées national-populistes portant des relents de fascisme. Le fascisme est une aliénation rampante et floue, une abdication démocratique, et plus fondamentalement une abdication de l'humain. C'est tout un climat, avec ses manifestations politiques organisées, fondé sur la violence des rapports sociaux, la peur, l'obéissance passive, le culte du chef, la délation, l'ordre moral, des fantasmes de pureté, le refus de la différence, la passion de l'âge d'or, des réflexes identitaires, des fictions, des trompe l'œil et des illusions, la frustration, la théorie du complot, la défiance, le nihilisme, la quête de boucs-émissaires... Ça ne qualifie pas les personnes dans un but d'insulte dont on connaît l'inefficacité, mais une ambiance, des tendances, des prégnances, un climat. Et quand ces ingrédients qui s'insinuent un peu partout sont dans la marmite qui bout, il peut en sortir le pire. Ces ingrédients brossent un portrait de l'époque.

C'est pour ça que la culture est une condition indispensable de la démocratie. Il faut mener des batailles politiques claires permettant de revenir au réel, faire appel aux intelligences, faire droit aux aspirations à la justice, cultiver la liberté. Être épris de l'émancipation humaine rend allergique à tous ces traits de l'époque, et fait mesurer le délitement politique dans lequel ils nous plongent. En face, il faut se tenir droits, ne pas céder à l'air du temps. On doit aussi rassembler en réparant les fractures réelles ou supposées et opposer une alternative de progrès humain aux monstres totalitaires et aux forces dominantes du capital auxquelles il serait fou de continuer à faire confiance. Or les forces qui pourraient se mobiliser sont aussi le reflet des fractures dues à la violence des dominations imposées, qui fabriquent des victimes désunies. On doit lutter contre la groupusculation et l'individualisation des rapports sociaux, pour retrouver le sens du commun, de la solidarité, de la délibération, de l'émancipation partagée.

Le virus a mis en lumière les fragilités et les défis, montré comment la République et la société ont été affaiblies dans leur capacité de réponse. Cette épreuve a élargi les failles. La gestion verticale, à l'autorité, toujours empreinte de ce néolibéralisme économique, incohérente et finissant par traiter assez légèrement de nos libertés, n'a pas aidé. Dans une phase aiguë de repli sur soi qui nous est imposé massivement, cette épreuve a aussi mis en lumière notre besoin absolument vital de lien, de relation, de collectif, d'amitié, d'altérité, d'amour, d'embrassades, de fête, de culture, de création, de jeux, de sport, de soin, de considération, de respect... Nous avons été placés en situation de passivité au lieu de chercher les voies d'une mobilisation sociale et citoyenne.

Dans ce contexte, le terrorisme a encore plus mis la République sous pression. L'assassinat de Samuel Paty, drame effroyable et traumatisme profond, signe que le mouvement intégriste-djihadiste continue et cherche bien à cibler la République en son cœur. L'assassinat tout aussi effroyable dans la cathédrale de Nice montre sa volonté de continuer d'attiser l'affrontement identitaire qui menace le projet républicain. On ne peut sous-estimer la gravité de la menace. Mais la réponse de l'extrême droite et la droite extrême ne serait qu'une justification supplémentaire pour les terroristes. Les uns et les autres se complaisent dans cet affrontement mortifère, avilissant, qui sape les fondements des processus civilisants qui se cherchent.

Cette crise dans toutes ses dimensions pose la question en grand : quelle humanité voulons-nous être ? Et dans cette humanité, quel peuple ? Quelle République ce peuple se donne ?



Répondre à ces défis vertigineux n'est pas renoncer à la République laïque mais l'accomplir. Or la République est profondément fragilisée. D'abord par son incapacité à honorer sa promesse à cause des politiques libérales qui l'affaiblissent et l'empêchent. Ça cause des discours tendant à pointer du doigt la République comme une hypocrisie destinée à maintenir la domination d'une élite contre le peuple, tout ou partie et parfois comme un obstacle. Nous ne pouvons pas l'accepter.

Dimension internationale

Cette lecture entre en résonance avec la presse anglo-saxonne. Ce titre du Financial Times a fait bondir le Président : "La guerre de Macron contre le séparatisme islamique ne fait qu'accroître les divisions en France". Et plus, à voir les réac-

tions, y compris dans des pays du Moyen-Orient. Non qu'il faille accepter, ni être naïf sur les arrière-pensées de ceux qui appellent au boycott pour renforcer leurs positions comme Erdogan. Mais ça révèle les dégâts d'une laïcité dévoyée. Emmanuel Macron au journaliste du New York Times : "Et quand je vois, dans ce contexte, de nombreux journaux qui je pense viennent de pays qui partagent nos valeurs, qui écrivent dans un pays qui est l'enfant naturel des Lumières et de la Révolution Française, et qui légitiment ces violences, qui disent que le cœur du problème, c'est que la France est raciste et islamophobe, je dis : les fondamentaux sont perdus". Le modèle multiculturaliste appelle bien des critiques, mais on ne peut lui opposer le particularisme d'une « laïcité à la française » mal comprise et un prétendu universalisme qui nie les racismes qui minent la société. La poussée intégriste touche aussi les États-Unis par des courants se revendiquant de l'évangélisme ou se réclamant plutôt du catholicisme en Amérique du Sud et en Europe. L'émergence au long cours de ces phénomènes résulte de la crise multidimensionnelle de nos sociétés. C'est bien une question politique. Raison de plus pour ne pas balayer les interrogations ni enrôler la laïcité au service du choc de civilisations.

Certains ne veulent pas de laïcité, revendiquant la prééminence d'une religion d'État. Ce modèle ne peut être l'avenir car il biaise la démocratie. Et il provoque aussi divisions et crispations. Mais il est clair qu'il est difficile de comprendre la laïcité quand on entend les discours qui la dévoient et observe les actes qui s'en revendiquent.

Il faut combattre le développement des mouvements intégristes, identitaires et totalitaires, dont le projet politique est d'imposer leur représentation du monde et de la mettre au pouvoir. Certains sont prêts à tout. Quoique nébuleux, le mouvement intégriste et « djihadiste », qui enrôle l'islam de force pour se justifier, est international. Mais il n'est pas un corps étranger. Il est le produit de notre monde, nourri des humiliations passées (la colonisation) et contemporaines (les guerres impérialistes). Il se nourrit des discriminations, des injustices, du mépris, des inégalités, des renoncements, de la duplicité, des manquements démocratiques. Il faut s'interroger sur les échecs de la lutte internationale contre le djihadisme.

Et on voudrait situer la source du problème chez les musulmans de France qui ont subi un regain de racisme systémique que d'aucuns nient tout en l'attisant. Or une part considérable des pratiquants de l'Islam ou s'y reconnaissant, a fortiori des femmes, sont parmi les plus dominés de notre société. Et on les discrimine en permanence en les assignant à résidence identitaire, une identité truffée de ces amalgames insupportables. Ainsi la société se fragmente, chacun mène sa lutte contre tous les autres et l'on ne parvient pas à trouver les zones de jonction et de rassemblement. Nous ne parvenons plus à vivre ensemble. Et il ne suffira pas d'une loi sur la laïcité pour y remédier, car profondes en sont les causes. La laïcité a quelque chose à voir avec cela, mais elle n'en dit pas tout.

La laïcité

C'est le principe moteur, le principe actif de la République dans notre pays. Consacrant la liberté de conscience, l'égalité des droits et l'ambition fraternelle qui unissent notre peuple, elle affirme le principe intangible de la souveraineté populaire. Elle s'oppose à toute tentative de conquête et d'exercice du pouvoir par quelques-uns visant à imposer leur emprise et contre les intégrismes de tous horizons. Elle invite incessamment la République à mettre en œuvre ses valeurs toujours plus et toujours mieux ; elle n'est pas une valeur supplémentaire mais leur mise en mouvement. Elle promet un processus permanent de mise en commun de nos humanités avec leurs singularités irréductibles à des étiquettes, contre tous les replis et assignations identitaires.

Au fil de l'histoire de notre pays, elle a conduit à mettre en cause la monarchie, abolir les privilèges, proclamer les droits de l'Homme et du citoyen, construire des services publics de la santé ou de l'éducation, chercher l'universalisation de droits nouveaux, défendre l'égalité en droit des femmes et des hommes, séparer par la grande loi de 1905 les Églises de l'État...

DISSOLUTION DU CCIF PAR LE GOUVERNEMENT : UNE ATTEINTE A LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION !

Le gouvernement vient de prononcer la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF). Cette mesure fait partie d'un plan de communication bien huilé du gouvernement, qui fait monter la pression en vue de la future loi censée « conforter les principes républicains » contre le « séparatisme ».

Cette décision n'est pas surprenante, elle a été maintes et maintes fois annoncée. Pour autant le délai pris pour la rédaction de ce décret témoigne de la difficulté juridique à justifier ce qui est un acte politique stigmatisant à l'encontre des citoyens de confession musulmane, leur niant le droit de se constituer en association * ; c'est un acte politique contre une organisation qui agissait essentiellement pour le respect du droit, contre le racisme, contre le dévoiement de la laïcité à des fins d'exclusion.

En assumant pleinement de dissoudre une association parce que cette dernière a qualifié d'islamophobes « des mesures prises dans le but de prévenir des actions terroristes et de prévenir ou de combattre des actes punis par la loi », le Gouvernement tourne le dos à l'État de droit et aux libertés publiques et s'engage ainsi sur la voie du délit d'opinion. Pire, il démontre par l'absurde que l'islamophobie dénoncée par le CCIF est une réalité.

La commission lutte contre le racisme et pour l'égalité du PCF dénonce cette atteinte à la liberté d'association.

*Amnesty international, 18 novembre 2020 : La dissolution du CCIF serait un coup porté au droit à la liberté d'association et aurait un effet dissuasif sur tous les défenseur·e·s des droits humains engagés dans la lutte contre le racisme et la discrimination. À ce jour, les autorités françaises n'ont fourni aucune preuve susceptible de justifier la dissolution de cette association. Rien ne montre que le CCIF représente un danger manifeste et imminent pour la sécurité nationale ou l'ordre public, qui pourrait justifier sa dissolution."

Décrets PASP : fichage massif des militants politiques

<https://www.laquadrature.net/2020/12/08/decrets-pasp-fichage-massif-des-militants-politiques/> 8 décembre 2020

Après la loi sécurité globale et la loi séparatisme, le gouvernement poursuit son offensive généralisée visant à museler toute opposition politique. Mercredi dernier, les trois fichiers de « sécurité publique » (PASP, GIPASP et EASP) ont été largement étendus par trois décrets (ici, ici et là). Ils permettront le fichage massif de militantes et militants politiques, de leur entourage (notamment de leurs enfants mineurs), de leur santé ou de leurs activités sur les réseaux sociaux. Malgré ses moyens limités, La Quadrature du Net n'entend pas se faire prendre de vitesse par cette offensive généralisée. Elle contestera ces décrets non seulement dans la rue, chaque samedi au sein de la coordination contre la loi sécurité générale, mais aussi en justice, devant le Conseil d'État.

Historique

En 2008, la DST et les RG ont été supprimés et leurs missions ont été partagées entre la DCRI (maintenant DGSI, la direction générale de la sécurité intérieure) et la DGPN (direction générale de la police nationale). Les fichiers des anciens services ont été partagés entre la DCRI (qui les a récupérés dans le fichier CRISTINA) et la DGPN (dans un fichier alors nommé EDVIGE). Une mobilisation historique sur l'étendue trop importante des informations contenues dans EDVIGE avait forcé le gouvernement à retirer le décret qui l'autorisait.

En 2009, le gouvernement revient avec deux fichiers distincts qui tentent de corriger les pires reproches faits à EDVIGE (tel que le fait de fiché les « opinions politiques », des

données de santé ou des enfants). Les deux fichiers sont le fichier des enquêtes administratives (EASP) et le fichier de prévention des atteintes à la sécurité publique (le PASP), tous deux gérés par la police. En 2011 est créé le GIPASP, l'équivalent du PASP pour la gendarmerie.

Un rapport de 2018 permet de bien saisir le fonctionnement de ces fichiers de renseignement : en 2017, le PASP comportait 43 446 notes sur des individus, répartis autour d'une demi-douzaine de thèmes qu'on pourrait résumer ainsi :

- **manifestations illégales** ;
- violences et dégradations liées à des **contestations idéologiques** ;
- violence et vandalisme lors de **manifestations sportives** ;
- violences liées aux **économies souterraines** ;
- discours prônant **la haine**, agressions, stigmatisations envers certaines communautés ;
- **radicalisation**, prosélytisme virulent, velléités de départ à l'étranger en zone de combat ;
- pressions **sectaires**.

Ces notes pouvaient contenir des informations particulièrement détaillées : profession, adresses physiques, email, photographies, activités publiques, comportement, déplacements...

Fichage généralisé des manifestants

Jusqu'à présent, les fichiers de renseignement de la police (PASP) et de la gendarmerie (GIPASP) ne concernaient que des **personnes physiques** considérées comme dangereuses par les autorités. Nouveauté importante : depuis la semaine dernière, les fichiers pourront aussi concerner des **personnes morales** ou des « **groupements** ». On imagine qu'il s'agira d'associations, des groupes Facebook, de squats, de ZAD ou même de manifestations.

Si une fiche est ouverte pour une manifestation, le PASP et le GIPASP permettent aussi de lister les personnes « entretenant ou ayant entretenu des relations directes et non fortuites » avec ce « groupement ». Jusqu'à présent, les fiches du PASP et du GIPASP ne pouvaient lister l'entourage des « personnes dangereuses » que de façon succincte, sur la fiche principale de la personne dangereuse. Désormais, si la police le juge nécessaire, **chaque membre de l'entourage pourra avoir une fiche presque aussi complète** que celle des personnes dangereuses (activités en ligne, lieux fréquentés, mode de vie, photo...).

Ces deux évolutions semblent officialiser une pratique (jusqu'alors illégale) qui commençait à apparaître dans le rapport de 2018 précité : « certaines notes se bornent à faire état de faits collectifs, notamment pour les phénomènes de bande ou les manifestations, avec une tendance à inclure dans le traitement **toutes les personnes contrôlées ou interpellées alors qu'il n'est fait état dans la note d'aucun fait personnel qui leur est reproché** ». C'est ainsi l'ensemble des participants (« ayant entretenu une relation directe et non fortuite ») à une manifestation (« groupement » considéré comme dangereux) qui pourraient se voir attribuer une fiche particulièrement détaillée sur la base d'informations obtenues par la police sur le terrain (vidéo captées par drones et caméra mobile, par exemple) ou sur les réseaux sociaux.

Fichage automatisé

Les trois décrets augmentent considérablement la variété et l'ampleur des informations pouvant être enregistrées. Sont visées les « **habitudes de vie** » et les « **activités en ligne** ». Dans son avis préalable, la CNIL souligne que « l'ensemble des réseaux sociaux est concerné », « les données sont à ce titre collectées sur des pages ou des comptes ouverts » et « porteront principalement sur les commentaires postés sur les réseaux sociaux et les photos ou illustrations mises en ligne ». Une forme de surveillance devenue monnaie courante à défaut d'être encadrée dans la loi, et d'autant plus dangereuse qu'elle peut facilement être automatisée.

Inquiète, la CNIL demandait à « exclure explicitement la possibilité d'une **collecte automatisée de ces données** ». Le gouvernement a refusé d'ajouter une telle réserve, souhaitant manifestement se permettre de telles techniques, qu'il s'est déjà autorisé en d'autres matières (voir notre article en matière de surveillance fiscale).

Opinions politiques et données de santé

Les notes individuelles peuvent désormais contenir des informations qui relèvent « des **opinions** politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale » là où, avant, seules pouvaient être enregistrées des informations se rattachant à « des **activités** politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales ».

S'agissant des personnes considérées comme dangereuses, le fichier pourra désormais recueillir des **données de santé** supposées « révéler une dangerosité particulière » : « addictions », « troubles psychologiques ou psychiatriques », « comportement auto-agressif ». La CNIL souligne qu'il ne s'agira pas d'une information « fournie par un professionnel de santé [mais] par les proches, la famille ou l'intéressé lui-même ». Difficile de comprendre en quoi la police aurait besoin d'une telle variété de données aussi sensibles, si ce n'est pour faire pression et abuser de la faiblesse de certaines personnes.

Fichage des victimes et des enfants

Autre débordement : le PASP et le GIPASP peuvent désormais contenir des fiches détaillées sur les « **victimes** » des personnes considérées comme dangereuses (sans que cette notion de « victime » ne renvoie à une notion pénale, étant interprétée librement par les agents).

Encore plus grave : alors que, depuis leur origine, le PASP et le GIPASP interdisaient de ficher des enfants de moins de 13 ans, les nouveaux décrets semblent désormais indiquer que seuls les mineurs considérés comme dangereux bénéficieront de cette protection d'âge. Ainsi, en théorie, plus rien n'empêche la police d'**ouvrir une fiche pour un enfant de 5 ans ou de 10 ans** se trouvant dans l'entourage d'une personne considérée comme dangereuse ou parce qu'il se trouvait dans une manifestation qui a dégénéré.

DEUX NOUVEAUX FICHIERS
DE POLICE...

ET UN FICHIER
RÉPERTORIANANT
TOUS LES FICHIERS,
C'EST POSSIBLE ?



Recoupement de fichiers

Le rapport de 2018 précité explique que « l'accès à l'application PASP se fait par le portail sécurisé « CHEOPS » qui permet de donner accès, sous une même configuration, à différentes applications de la police nationale [et qui] dispose d'une fonctionnalité originale, en cours d'enrichissement par des développements complémentaires. Il s'agit d'une gestion de liens pertinents entre individus du fichier qui aboutit à éla-

borer graphiquement des sociogrammes (leader d'un groupe, membres du groupe, antagonistes...) ».

Cette constitution de graphes sociaux fait directement écho à l'entourage des « groupements » décrit plus haut. Mais ce commentaire renvoie aussi à une autre réalité, décrite par la CNIL dans son avis préalable : de nombreuses catégories d'informations comprises dans les trois fichiers « seront alimentées manuellement par d'autres traitements » – les agents nourriront les fichiers PASP, GIPASP et EASP en allant manuellement chercher des informations dans d'autres fichiers. Pour leur faciliter le travail, les nouveaux décrets prévoient que les notes individuelles mentionneront si la personne concernée est aussi fichée dans l'un des 5 autres grands fichiers de police (TAJ, N-SIS II, fichier des personnes recherchées, FSPRT, fichiers des objets et véhicules volés ou signalés).

Reconnaissance faciale

Autre nouveauté facilitant considérablement le recouplement des fichiers : les décrets prévoient que le PASP, le GIPASP et l'EASP participent non seulement à la sécurité publique, mais désormais aussi à la « sûreté de l'État », qui est définie comme recouvrant les « intérêts fondamentaux de la Nation ». Il s'agit d'une notion très large, que la loi renseignement de 2015 a défini comme couvrant des choses aussi variées que « les intérêts économiques et industrielles majeurs de la France », le respect des engagements internationaux pris par la France ou la lutte contre les manifestations non-déclarées et les attroupements. Une des notions de cette notion juridique est de donner accès aux photographies contenues dans le fichier TES, destiné à centraliser les photos de tout détenteur de passeport et de carte d'identité. Une fois obtenues, les photographies pourront être ajoutées au PASP ou au GIPASP et, pourquoi pas, aussi au TAJ, où elles pourront être analysées par reconnaissance faciale (dispositif que nous avons déjà attaqué devant les tribunaux).

D'ailleurs, les décrets de la semaine dernière ont pris le soin de supprimer la mention qui, depuis leur origine, précisait que le PASP comme le GIPASP « ne comporte pas de dispositif de reconnaissance faciale ». En lisant l'avis de la CNIL, on comprend que le projet initial prévoyait carrément d'ajouter un nouveau dispositif de reconnaissance faciale dans le PASP et le GIPASP, afin d'identifier automatiquement les fiches correspondant à la photographie d'une personne : « l'interrogation par la photographie doit constituer une nouvelle possibilité d'interrogation du traitement (à l'instar du nom) [...] aux fins de déterminer si la personne dont la photographie est soumise figure déjà dans le traitement ». Ce nouveau système n'apparaît plus dans les décrets publiés, le gouvernement ayant sans doute préféré créer des ponts entre les différents dispositifs existants plutôt que de déployer une nouvelle infrastructure complexe. Ou peut-être a-t-il simplement préféré remettre à plus tard la légalisation de cette fonctionnalité controversée.

Conclusion

Alors que la loi sécurité globale autorise des techniques de captation d'informations en masse (drones et caméras piétons), ces trois nouveaux décrets concernent la façon dont ces informations pourront être exploitées et conservées, pendant 10 ans. Si, via la loi sécurité globale, tous les manifestants pourront être filmés en manifestation et que, via le fichier TAJ, une grande partie d'entre eux pourra être identifiée par reconnaissance faciale, le PASP et le GIPASP leur a déjà préparé une fiche complète où centraliser toutes les informations les concernant, sans que cette surveillance ne soit autorisée ni même contrôlée par un juge.

L'ensemble de ce système, aussi complexe qu'autoritaire, poursuit l'objectif décrit dans le récent livre blanc de la sécurité intérieure : faire passer la surveillance policière à une nouvelle ère technologique avant les JO de 2024. Nous préparons notre recours pour contester la validité de ces décrets devant le Conseil d'État et serons samedi 12 décembre dans la rue, comme tous les samedis désormais, pour lutter contre le fichage généralisé et la surveillance des manifestants.

Fichage policier : opinions politiques et appartenances syndicales désormais dans le collimateur sécuritaire

<https://www.humanite.fr/fichage-policier-opinions-politiques-et-appartenances-syndicales-desormais-dans-le-collimateur>

Mardi 8 Décembre 2020

Kareen Janselme Camille Bauer Paul Ricaud

Atteintes aux libertés publiques, suite... Vendredi dernier, trois décrets élargissant le fichage des citoyens sont venus grossir, en catimini, la panoplie des textes sécuritaires qui se multiplient après le projet de loi sur la sécurité globale, et celui à venir sur le séparatisme. Décryptage de ces trois nouveaux coups portés à la vie démocratique.

En pleine polémique autour du projet de loi sur la sécurité globale, le gouvernement vient d'esquisser, en toute discrétion, un nouveau pas vers une société de surveillance. Vendredi, le *Journal officiel* a fait paraître plusieurs décrets accentuant les possibilités de fichage de la population. Une dérive inquiétante qui écorne encore un peu plus les libertés publiques, au risque d'étouffer la vie démocratique.

Ces trois décrets rédigés par la Place Beauvau réforment le Code de la sécurité intérieure. Ils portent sur le *Gipasp* et le *Pasp*, deux fichiers relatifs à la prévention des atteintes à la sécurité publique, gérés respectivement par la gendarmerie et la police nationale, et sur l'*EASP*, un fichier de base pour les enquêtes administratives.

Dans les deux premiers étaient, jusqu'ici, notées et conservées «les informations qui concernent des personnes dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique et notamment les informations qui concernent les personnes susceptibles d'être impliquées dans des actions de violences collectives, en particulier en milieu urbain ou à l'occasion de manifestations sportives». Or, ces nouveaux décrets entraînent un élargissement des profils ciblés, et un champ d'application bien plus flou, donc propice aux excès.

Attention, Edvige revient



Policiers et gendarmes se voient ainsi autoriser de fichier les personnes en fonction non plus de leurs «activités», mais de leurs «opinions politiques», leurs «convictions philosophiques, religieuses» ou leur «appartenance syndicale». «C'était déjà un des points importants d'achoppement du fichier informatisé Edvige, qui avait conduit à son retrait en 2008, remarque Arthur Messaud, de l'association la Quadrature du Net. Mais pourquoi veulent-ils changer la loi aujourd'hui, douze ans après? C'est inquiétant. Ça peut très bien sonner comme une provocation sécuritaire, pour marquer le retour à un texte repoussé par les forces de gauche. Un coup de communication politique de la part de Gérald Darmanin, qui assume revenir ici à un projet ferme de droite.»

Si les personnes soupçonnées d'activité terroriste peuvent être visées, le nouveau vocabulaire employé étend sans complexe son spectre aux personnes susceptibles de «porter atteinte à l'intégrité du territoire ou des institutions de la République». Une expression des plus floues et donc dangereuse. Le volume des renseignements collectés va aussi grossir: photographies, échanges sur les réseaux sociaux, et données de santé pourront être récupérées. «Ces données de santé sont carrément identifiées comme des critères de fragilité des personnes, s'inquiète Arthur Messaud. Que cherche la police? À identifier des moyens de pression? On a des données liées aux addictions, mais aussi aux troubles psychia-

triques et psychologiques. Il n'y aura aucun contrôle de l'extérieur sur la nécessité de posséder ces données.»

Manifestants visés?

La cible des fichages est aussi problématique. «Il y a un changement drastique, alerte le militant des libertés fondamentales. Avant, il s'agissait des individus suspectés de présenter un danger. Maintenant, l'entourage de ces personnes, mais aussi les victimes, vont avoir une fiche pleine et entière dédiée. Seuls leurs noms pouvaient apparaître, maintenant on peut y inscrire le mode de vie, les déplacements, les relations, des éléments de faiblesse, etc. Il n'y a aucune justification à récupérer autant de détails à propos d'une victime.» Et, au-delà de l'élargissement du profil des individus fichés, la cible pourra être étendue à des «groupements». Outre les personnes morales classiques (associations, entreprises, syndicats, journaux...) qui pourraient être visées, le militant de la Quadrature du Net évoque la possibilité d'élargir ces fiches aux manifestations, en y intégrant les militants contrôlés pendant les mobilisations.

Autre inquiétude de taille, identifié à son tour par Marie-Christine Vergiat: le rapprochement des fichiers existants. «Ces fichiers collectent déjà un très grand nombre de données, explique l'ex-députée européenne. Mais en plus, ces décrets leur permettent de se connecter avec d'autres: le FSPRT (fichier des signalements pour radicalisation à caractère terroriste), le SPR (fichier des personnes recherchées) le TAJ (fichier des antécédents judiciaires), le PNR (fichier des données aériennes).» Ou encore avec le fichier TES, qui gère les cartes nationales d'identité et les passeports français... «Pour 2023, reprend Marie-Christine Vergiat, il est prévu au niveau européen une interportabilité, avec un fichier central de données cryptées qui pourrait regrouper les données sur le terrorisme, la grande criminalité et l'immigration irrégulière.»

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), dont les avis n'ont visiblement pas été retenus dans les textes définitifs, se préoccupe de l'utilisation qui pourrait être faite des photos recueillies sur les réseaux sociaux et de leur utilisation à des fins de reconnaissance faciale. «Ces décrets nous inquiètent et nous allons certainement déposer un recours», estime aussi Maryse Artiguelong, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme. Dans un contexte plus globale d'une panoplie de projets de lois sécuritaires (sur la sécurité globale actuellement dans les mains des parlementaires, sur le séparatisme présenté en Conseil des ministres mercredi) et d'une vidéosurveillance qui s'invite dans tous les espaces, ces décrets ouvrent des possibilités dangereuses, et une restriction de la capacité à s'organiser et à manifester contre les politiques du gouvernement.

L'ombre du fichage apparue dès février

Collecter des données «relatives à la prétendue origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle», le décret du 20 février 2020 le permettait déjà dans une certaine mesure. Avec ce texte, le gouvernement entendait faciliter le travail des gendarmes en rendant possible leur prise de notes dans une nouvelle application, GendNotes. La mesure a fait réagir les juristes et associations de défense des libertés. La Quadrature du Net craignait ainsi que ces informations ne soient transférées vers d'autres bases de données, alimentant un système de fichage plus vaste et susceptible d'être instrumentalisé à des fins politiques.

MES QUESTIONS AU GOUVERNEMENT :

Question n° 14745

J'alerte Monsieur Christophe Castaner, Ministre de l'Intérieur, sur le risque de fichage de la population avec le nouveau logiciel GendNotes !

@LaurenceCohen94

« Lutter contre notre isolement collectif »

- <https://blogs.mediapart.fr/delaunay-matthieu/blog/231120/lutter-contre-notre-isolement-collectif>
- 26 NOV. 2020 PAR [DELAUNAY MATTHIEU](#)
- BLOG : [HIC&NUNC, LE BLOG DE MATTHIEU DE-LAUNAY](#)

« L'ère de l'individu tyran, La fin d'un monde commun » (Grasset), pose un constat implacable sur ce que nous sommes collectivement devenus, à force de politiques néolibérales éreintantes et de dénonciations continues et infructueuses. Pour y répondre, son auteur, **Éric Sadin**, livre un plaidoyer magnifique et quelques clefs pour redevenir agissant.

Quand et de quoi est né ce livre ?

Le pas de côté que j'ai enclenché procède d'abord du fait que, depuis dix ans, j'avais le sentiment d'avoir beaucoup exploré le terrain de l'analyse des technologies numériques sous toutes ses formes : les rouages économiques, les intérêts à l'œuvre, la collusion des politiques et la doxa technolibérale qui n'a cessé de s'imposer depuis le début des années 2000. Si ce travail n'est jamais clos, la cause me semble aujourd'hui entendue. En quelques années, tout le monde semble avoir à peu près compris les excès du techno-libéralisme et ses interférences sur nos existences, au point que la dénonciation de l'industrie du numérique est presque devenue un sport global, une nouvelle vulgate. Il y a cinq ou six ans, « je n'étais pas nombreux » à tenir le discours que beaucoup tiennent aujourd'hui !

Au moment de la sortie de mon livre *Surveillance globale* en 2009, on me disait que j'étais paranoïaque, mais aujourd'hui ce constat, à propos de tant de dérives, est partagé. Il me fallait donc enclencher un autre moment pour comprendre ce que l'usage, de plus en plus massif et étendu des technologies numériques, produit sur nos esprits, nos corps, nos relations avec les autres et avec le réel. Le déclencheur de cette entreprise a été l'observation de nouvelles postures. Celles de mon expérience dans la vie quotidienne, celles des corps dans la rue, ou la lecture de posts sur *Facebook* ou *Twitter* au cours desquels les personnes ne cessaient de faire valoir une primauté de leur propre parole. J'ai vu là un autre ethos prendre forme, un nouvel esprit de l'époque qui s'instaurait. Je n'avais plus d'autre choix que d'aller explorer toutes ces dimensions de très près.

Vous dites que le constat est partagé par tous, pourtant on n'a rarement autant argué du fait que notre « résilience », pour reprendre un terme à la mode, passait nécessairement par le numérique. Est-ce que cela voudrait dire que le constat est partagé par tous, mais que tous s'en moquent ?

Il y a là un paradoxe. Nous vivons depuis 5/6 ans une évolution très rapide des mentalités. Celle-ci est pour partie due à l'accès en ligne qui a contribué à la formation d'une conscience globale relativement à trois phénomènes : excès du libéralisme, désastre écologique et abus de l'industrie du numérique. Ces enjeux n'ont cessé de saisir nos consciences. Mais ce que je constate depuis peu, c'est que la conscience peut vite virer au conformisme.

C'est à dire ?

Lorsque le langage prévaut, qu'on ne cesse de répéter continuellement les mêmes choses, sans agir en conséquence, voilà ma définition du conformisme. Pour le dire autrement, quand la conscience se manifeste principalement sous la modalité du verbe et que ce verbe ne cesse de ressasser, il a alors le tort et le vice de ne rien produire. On a bien compris que ce phénomène s'opère principalement via les réseaux sociaux qui alimentent notamment une dénonciation continue du libéralisme tout en générant dans le même temps des profits auprès de l'industrie du numérique, selon un paradoxe qui devrait nous interroger.

De surcroît, le confinement imposé, par la force des choses, au printemps dernier n'a fait qu'amplifier la numérisation de nos existences, nous trouvant toujours plus enserrés dans les

mailles des réseaux et des pixels. L'instance d'interférence principale entre les êtres étant devenue l'écran. Nous avons été contraints au télétravail, à l'enseignement en ligne, etc. Nous avons vécu une brusque et massive accélération de la numérisation de nos existences qui est allée jusqu'à prendre la forme de ce que j'appelle une « télé-socialité généralisée ».

Dans cette situation économique compliquée, il est difficile de protester contre l'avènement des Zoom, des Teams, de ces interfaces qui accaparent nos temps de travail.

Je crois qu'il est temps d'arrêter de nous désoler sans fin et d'envisager maintenant les choses de façon critique, politique et stratégique. Car il semble important de signaler que nous nous sommes aussi lovés dans ce capitalisme de l'administration du bien-être et de ces systèmes supposés nous faciliter l'existence et qui prétendent nous permettre de nous exprimer. Nous ne sommes pas que des victimes. Une question se pose : cette facilitation de nos existences, la voulons-nous toujours, oui, ou non ? Ce, alors que le confinement nous a forcé à laisser les systèmes numériques intégrer quantité de nouveaux champs de la vie humaine, dont on ne supposait pas, pour certains d'entre eux, qu'ils pouvaient s'opérer via des écrans.

Comme quoi ?

Le travail, l'enseignement, les consultations médicales, jusqu'à des sommets de chefs d'États, en passant par la foire de Francfort du livre, et des apéros *WhatsApp*, tout cela a lieu en ligne !

Cela, nous ne pouvions l'anticiper. L'industrie du numérique, caractérisée par son « agilité permanente », pousse à ce que j'appelle, une « télé-socialité généralisée ». Celle-ci est appelée, si nous n'y prenons garde, à s'instituer vu qu'elle génère des profits et induit une connaissance encore plus précise des profils des utilisateurs. De leur côté, les entreprises vont être de plus en plus à la peine, les obligeant, pour certaines, à se défaire de leurs locaux. Tel l'assureur Allianz qui veut encourager le « *home office* », ou de façon plus radicale, le *Daily News* qui a décidé de céder ses bureaux à Manhattan pour « devenir un journal sans rédaction physique ».

La nécessité d'opérer un « bon mix » entre le « présentiel et le « distanciel » est devenue la nouvelle doxa. Or, il faut avoir à l'esprit, et bien prendre garde, que partout où la seconde formule pourra détrôner la première, tout y conduira vu les gains induits, ce particulièrement dans le secteur privé. La réduction des coûts va être, par la force des choses, un des grands enjeux des années à venir dans le cours de l'organisation du monde du travail. C'est là que la conscience critique et l'action politique doivent intervenir. Est-ce que la situation du confinement va devenir la norme ? Comment allons-nous faire pour que ce franchissement de seuil ne soit pas entériné ?

Comment retrouver des formes d'organisations en commun qui ne s'opèrent pas que via des serveurs ou des écrans ?

Nous allons assister à un phénomène croissant d'« isolement collectif ». Cette une notion que j'explore et théorise dans le livre. Cela regarde le fait d'être continuellement renvoyés à nous-mêmes, notamment du fait du recul continu du principe de solidarité, et de vivre toujours plus face à des écrans conformément à des logiques qui s'inscrivent dans la longue histoire du néolibéralisme. Celles qui ont célébré l'« ultra responsabilité de soi », l'individu « auto construit », l'auto-entrepreneur de sa vie. Voilà des formes d'isolement à l'œuvre depuis 40 ans et qui se sont amplifiées avec les usages croissants, et *ad nauseum*, des écrans du fait de la crise sanitaire.

Vu la mesure que cela prend, et va prendre puisque tout y appelle, la lutte doit être menée dans le monde du travail, dans l'éducation, jusque dans la médecine. Une téléconsultation, pourquoi pas pour un mal de gorge, mais pas pour des angoisses ou des dépressions qui appellent le contact et la présence sensible conjointe. Actuellement, on me demande de faire des conférences sur *Zoom*, je dis non à toutes les propositions. Si je commence à entrer dans cette spirale, cela veut dire que les moments de rencontres, de présence à l'autre

dans le dialogue sont appelés à disparaître. Nous avons plus que jamais besoin de présence partagée. À cet égard, n'est-ce pas le moment d'engager de nouvelles modalités d'organisation collective ? C'est là un des enjeux majeurs de cette décennie que de nous impliquer activement sur le terrain de nos réalités quotidiennes, à l'opposé exact des sempiternelles et improductives logiques de dénonciation sur les réseaux sociaux.

Difficile de dire dans quel état psychologique et physique nous ressortirons du confinement, si ce n'est un peu plus énervés et beaucoup plus fragiles. Si l'Histoire a prouvé la capacité d'une nation fracassée à se redresser, comment lutter pour refaire société entre individus tyrans ?

C'est l'enjeu majeur de mon livre, d'un point de vue diagnostique. À partir des années 1970, il n'a cessé d'être affirmé que la solidarité, le pacte social, tout cela pesait sur les finances et la dette publiques et menait à des impasses économiques. Chacun se voyait encouragé à trouver sa propre issue, à s'ériger en une force active, « autonome », à même de ne plus dépendre de l'ordre collectif. Et puis le téléphone portable et internet sont arrivés simultanément et avec eux, la si grotesque fable d'une « émancipation » supposée. Certains avançaient que l'interconnexion globale allait faire émerger un village global pacifié et heureux. Sauf que les luttes pour l'émancipation, c'est nous délivrer de nos chaînes, de tous nos asservissements et non pas de taper sur un clavier en discutant sur son canapé !

Le monde économique est un monde d'artistes, fait d'inventivité permanente, il faut leur concéder ça ! Tous ces entrepreneurs ont su mettre à notre disposition des instruments nous offrant plus de mobilité, nous donnant l'illusion d'être plus agissants, davantage maîtres de nos vies. En outre, les réseaux sociaux nous ont permis de procurer apparemment plus de sel à nos existences, nous encourageant à publier des moments de notre quotidien en vue de recevoir des salves de ravissements. Plus nous vivions une invisibilité sociale, le sentiment de l'inutilité de soi, plus toutes ces interfaces faisaient office de réconfortants instruments compensatoires. C'était le début d'un capitalisme de la catharsis, destiné à panser nos plaies et nous apporter des moments de reconnaissance et d'estime de soi. En cela, ça relève d'un coup de génie absolu.

Twitter, de son côté, est apparu au moment d'une défiance croissante à l'égard de l'ordre politique et économique en place. C'était l'époque qui a suivi les mensonges éhontés de la part de l'administration américaine au moment de la préparation de la 2e Guerre du Golfe en Irak en 2003, auxquels ont suivi le volte-face des référendums européens, puis la crise financière de 2008. Ces événements ont donné naissance à encore plus de rancœurs et de colères légitimes. Et alors, en 140 caractères, il devenait notamment possible de continuellement exprimer nos rages publiquement. Et nous nous sommes laissés prendre au piège de croire que la politisation de nos existences consistait à dénoncer le monde tel qu'il va mal, et dont les continus posts se voient aussitôt évacués au bas des fils d'actualité ou dans les oubliettes du présent.

Quelle est la différence entre la responsabilité de soi venue depuis les années 1970 et l'autogestion ?

L'injonction à la responsabilisation de soi a de facto entraîné une déliaison avec l'ensemble commun. Elle procède du principe selon lequel on aurait trop attendu de la société. Conformément à l'esprit du *self made man* américain qui veut que le véritable accès à la richesse ne provient que d'une seule « réussite » individuelle. Cette position est défendue de façon emblématique dans le livre d'Ayn Rand, *La Source Vive* (1943).

Cette puissante doxa a conduit à toutes les dérives que l'on connaît : sentiment d'inutilité de soi, déliaison avec le corps social, phénomènes de repli, épreuve de l'impuissance et à une féroce lutte de tous contre tous. En cela, la notion de responsabilité a été dévoyée, car elle représente une notion morale décisive. Celle de se mobiliser en vue de répondre à une situation spécifique, d'y faire face avec toute sa conscience et son corps !

L'autogestion, elle, relève d'un mécanisme tout autre. Chacun est appelé à s'investir dans des tâches possiblement épanouissantes, à donner le meilleur de lui-même pour un même intérêt collectif. Ce, au sein d'un réseau de solidarité où s'opèrent des liens actifs et constructifs, dans la pluralité mais aussi une nécessaire contradiction. C'est une disposition qui suppose de mettre ensemble nos forces, nos intelligences et nos subjectivités en vue de mener des existences plus épanouissantes et plus souhaitables. Des modèles où la création, le travail, le loisir et l'inventivité peuvent arriver à se mêler. C'est vers de telles modalités qu'il faudrait tendre pour retrouver de bons équilibres.

Cette notion d'équilibre autrefois théorisée de façon magistrale par Ivan Illich. Or, non seulement nous n'évoluons plus depuis bien longtemps dans des environnements faits d'équilibre, mais plus encore nous ne cessons de procéder de l'excès dans de nombreuses sphères de la vie humaine. À cet égard, lorsque vous êtes du matin au soir face à vos écrans, que vous ruminez la même rancœur, que vous vivez dans vos corps et vos esprits des injustices et des humiliations qui ne trouvent à s'exprimer que par le langage écrit via des claviers, se met alors en place une redoutable mécanique mortifère. C'est comme si nous vivions dans une chambre de combustion du ressentiment qui, au final, ne fait qu'entretenir notre impuissance.

Donc il nous faudrait couper ces écrans, éviter de commenter, sortir ?

Non, ça c'est du sparadrap, des remèdes de fortune ! La seule alternative, c'est l'engagement, dont la nature doit être repensée. L'heure doit être à la construction de collectifs qui redonnent des marges d'action à chacun. Ce, à toutes les échelles de la société (éducation, travail, santé, soin). Faire collectif, c'est l'enjeu majeur, c'est concret, c'est se donner les moyens de créer des projets vertueux et nouveaux sur le terrain de nos réalités quotidiennes.

La dénonciation, on en a besoin, mais on ne va pas vainement dénoncer jusqu'à la fin de nos jours. Ce n'est pas une issue. Jusqu'à quand allons-nous dénoncer sans agir ? Pour ma part, je dénonce le fait de passer ses journées à dénoncer ! Les réseaux sociaux, ce n'est pas la liberté d'expression, ce sont des canaux d'expression des opinions qui, au final, génèrent des profits pharaoniques à ces plateformes siliconiennes.

N'est-ce pas aussi le moyen de mettre un coup de projecteur sur les agissements de nos « élites » pour montrer qu'on les voit et qu'il serait temps d'arrêter ces façons de faire ?

Certes, mais il est important de nuancer. Elles ne font pas, loin de là, que manigancer dans notre dos. Qu'il y ait quantités de dérives, de décisions qui sont arrêtées sans faire suffisamment l'objet de délibération et de transparence – nourrissant par là même – la suspicion, c'est certain. Aujourd'hui, nous connaissons un état généralisé de désillusion et de défiance qui a été progressivement formé par tant de trahisons faites décennies après décennies. La mémoire des peuples s'accumule. Mais quand un grand nombre en arrive à s'imaginer que tout ce qui est fait est organisé de façon masquée, cela peut vite contribuer à des dérives et à toutes sortes de stigmatisations inacceptables.

Les affects négatifs, qui ne cessent de croître, génèrent des phénomènes de surdité croissante entre les différentes composantes du corps social et qui peuvent s'avérer, à terme, hautement périlleux. La politisation, bien plus que continuellement procéder de la dénonciation et de la défiance viscérale, appelle, avant toute chose, d'analyser précisément les situations et ensuite, presque dans un même mouvement, d'exercer sa puissance critique et d'action. Passer du stade de victime éprouvant sans fin son impuissance vers celui de l'action menée, de façon volontaire et collective, sur le terrain de nos réalités quotidiennes. C'est cela, à mon sens, la seule lutte à même de dégager des horizons plus lumineux dans ces temps actuellement si sombres et si menaçants.

Brèves sur Annecy et ses élu.e.s

Rencontre avec Madame Lardet

Les organisations opposées au financement public de l'« université » catholique de Lyon s'étant fâchées très fort lors de leur conférence de presse de novembre de ne pas être reçues par les élu.e.s (hors Rigaut), le lendemain de la parution de l'article, elles ont obtenu un RV le 21 décembre, un mois et demi après. La CGT et la FSU qui avaient demandé à être reçues lors du débat sur les retraites avaient, elles aussi obtenu péniblement un RV a quelques jours des municipales mais celui-ci avait été annulé au dernier moment. On va voir si les laïques auront plus de chance que les syndicalistes.

Transports : 2 pas en avant, 1 pas en arrière

L'agglomération d'Annecy a mis fin au projet de tunnel sous le Semnoz et offre la gratuité des cars de la Sibra les samedis et dimanche jusqu'à la fin de l'année.

A l'inverse, les membres du conseil départemental ont décidé à l'unanimité la poursuite de l'aéroport de Meythet pour... 15 ans. On ne sait jamais : la majorité qui sera élue en 2021 et 2027 sera peut-être de gauche !!!

A noter : la délibération a été annulée par le tribunal administratif suite à une plainte de l'exploitant actuel, évincé au profit de Vinci de façon manifestement irrégulière

Rencontre avec Monsieur Monteil

Après moult courriers et demandes téléphoniques de la part des différents groupes ou associations qui luttent contre cet aéroport, l'ACDNA (Association Contre les Dangers et les Nuisances Aériennes de l'Aéroport Annecy-Meythet) avait enfin obtenu un rendez-vous pour la semaine prochaine !

Monsieur Monteil vient de faire savoir qu'il ajourne cette rencontre. Il paraît qu'il est en colère par rapport à des critiques ou des posts sur les réseaux sociaux, qui ne sont pas très gentils avec lui ! On rêve ! L'ACDNA va dès lundi 7 refaire le forcing pour obtenir ce RDV.

Ni gauche ni gauche

Les 2 députées d'Annecy Lardet et Riotton ont voté, avec les lepénistes, pour la loi dite de sécurité globale et son article 24 dénoncées notamment par la Ligue des Droits de l'Homme, Amnesty International, l'ONU et même l'Union Européenne.

En bref, divers humour

Le gouvernement devrait revenir à sa première formulation puisque sa loi prépare le séparatisme d'avec la République

Média, propagandes

Aux ordres ! (Gérard Streiff)

Au lendemain de la Marche des Libertés, la presse nationale de ce dimanche était une presse aux ordres. Rien en Une du JDD, entièrement occupée par un portrait de Macron ; une simple photo page 15, légendée avec le chiffre de manifestants donné par la police. Une puce en Une du Parisien, consacrée elle aux ministres Veran et Lemaire ; et un petit papier page 12, précédé par un laborieux plaidoyer de la hiérarchie policière. Les journaux des milliardaires Bolloré et Arnault ont bien travaillé pour Darmanin. On appelle ça d'ordinaire des indics.

Promotion médiatique du général Pierre de Villiers

Dans la séquence médiatique réactionnaire ayant suivi l'assassinat de Samuel Paty et l'attentat de Nice, on a assisté à un phénomène édifiant : la promotion médiatique quotidienne de l'ex chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers. À la faveur d'un livre publié le 14 octobre, le militaire est invité partout. Les journalistes ont ainsi pris prétexte de cette publication pour solliciter son avis sur les stratégies « guerrières » à mettre en œuvre contre « l'islamisme ». Et pour plébisciter, en fanfare, un potentiel candidat en 2022... L'ancien général serait une incarnation de l'ordre et de l'autorité à la fois perdus et souhaités par « les Français » : c'est ce qu'affirment de concert les chiens de garde. À moins qu'avec cette nouvelle séquence, exemplaire de la construction d'un produit médiatique, ces derniers nous racontent surtout beaucoup d'eux-mêmes. Retrouver la suite de l'article [sur le site d'Acrimed](#) (surtout que – fait rare – deux montages vidéo l'accompagnent !).

Lutte des classes

En 2021, la France arrive à COUPER 40 millions de budget pour l'hôpital... Alors que même l'OMS dénonce l'échec de nos infrastructures de soin : « Le développement [en Europe] des infrastructures nécessaires pendant les mois d'été après avoir maîtrisé la première vague a échoué. » (David Nabarro, Envoyé spécial de l'OMS pour le COVID-19)

Droites

Syndicat France Police - Policiers en colère @francepolice 27/11 #ViolencesPolicières Des dealers défenestrent un locataire gênant le trafic de stupe dans un immeuble à St Denis dans le 9.3. @AntoGriezmann a mal à sa France aussi là ? **Benoît Gallerey @bengallerey 27/11 C'est moi ou vous comparez vos collègues à des dealers assassins ?**

Extrêmes droites

Marc-Olivier Chataignier @Marco_cgr 23/11 Menace envers un groupe de journalistes avec un flash-ball et coups de matraques. #menace #police #violence #LBD #manifestation m <https://pic.twitter.com/2vmf39aaaT> **Pierre Monquet @PierreMonquet 24/11 Je ne sais pas si vous êtes prêts pour la dictature, mais eux le sont, et ils s'y préparent depuis bien longtemps.**

Résistances

Pétition citoyenne : Pour le développement de l'emploi, des compétences et de l'outil industriel à JTEKT Irigny - Signez la pétition ! <http://chng.it/kDw4F89P> via @ChangeFrance

Alors que le discours dominant, tel Big Brother, nous intime l'ordre de consommer le Black Friday, Communistes vous suggère plutôt d'offrir, en ce jeudi rouge, un des ouvrages consacrés au centenaire du PCF.

[\(ici retrouver la promo des trois livres\)](#)

A voir ou à revoir sur le blog

<https://gemcran.wordpress.com>

26/11 Covid-19 / Macron : Face à une gestion inefficace, autoritaire et sécuritaire de la crise, imposons d'autres choix !

LPR : Précariser nos enseignants, c'est précariser nos études #MJCF

27/11 Samedi 28 novembre 14h30 : Manifestation contre le projet de loi "Sécurité globale" à #Chambéry

28/11 Associations : face à l'offensive libérale (communiqué #PCF)

29/11 Élections départementales et régionales : La démocratie doit être respectée #PCF

30/11 Retirer le projet dit de « sécurité globale » et garantir le droit à la sécurité avec une Police nationale de proximité #PCF

1/12 Le #PCF s'engage et soutient la lutte contre le SIDA La #CGT de #HauteSavoie résiste à l'ouverture des commerces le dimanche #Annecy

2/12 SMIC : Loin d'être insupportable, la revalorisation du SMIC est une nécessité urgente pour des millions de salariés (Fabien Roussel – #PCF)

3/12 Plus que jamais, rassembler et agir, pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens #PCF

4/12 Samedi 5 décembre journée de mobilisation contre la loi dite « sécurité globale » notamment 10h30 place des arts Thonon 14h Paquier face préfecture #Annecy 14h30 place du palais de justice Chambéry

A voir ou à revoir

28/11 Journal l'Humanité En direct, Alexandre Langlois, secrétaire général du syndicat Vigi Police, nous explique les raisons de sa démission, vendredi 27 novembre, de la Police nationale. A partager largement !

<https://www.youtube.com/watch?v=LL-jx5aISCM>

Vidéo de 53 mn sur Constant Paisant : passeur d'espoir https://www.youtube.com/watch?v=hr-3lZzqkFo&ab_channel=MaurizioGiuliani

« Ce n'est pas une miette de pain, c'est la moisson du monde entier qu'il faut à la race humaine, sans exploiteur et sans exploité. »

Louise Michel

Cactus

Les puissants ne pourront pas s'asseoir dessus

BONNET D'ÂNE

« Je voudrais saluer le travail de mes collègues des services de renseignement, qui ont identifié les black blocs, qui les connaissent très bien. »

LINDA KEBBAB, déléguée nationale du syndicat Unité SGP Police FO, explique que la hiérarchie policière laisse sciemment passer ceux qui vont mettre le feu aux manifestations.

CACTUS 40

FERRARI NE CONNAÎT PAS LA CRISE

À l'heure où l'industrie automobile est en berne, une marque affiche des profits insolents. Avec une hausse des bénéfices au troisième trimestre, Ferrari a bien surmonté le confinement, souligne le journal *les Échos*. Le secret ? Répondre à la frénésie de nouveauté de ses clients, en proposant quatre nouveaux modèles cette année. Car les super-riches adorent étaler leur aisance financière en changeant de voiture tous les quatre matins. Un acheteur de Ferrari la garde quatre ans en moyenne, contre sept ans pour un propriétaire de voiture classique.

MEDIATOC

MESSE

Dans les colonnes du *Figaro*, lundi matin, le reportage commence par une citation : « C'est la fin d'une discrimination. La jauge de 30 personnes par messe était intenable. C'était le début d'une persécution des croyants. » Jusque-là ?

RETRAITES

Dans la même édition du *Figaro*, à propos des retraites : « On voit mal comment (la réforme) ne viendra pas freiner la reprise de l'activité. Notamment à cause de l'opinion, qui n'hésitera pas à faire grève pour s'opposer à toute mesure d'âge... » Ça alors !

VACCIN

Pour les *Échos*, « Emmanuel Macron veut agir, et vite. Recevoir Michel Zecler (...), mais tenter de conserver l'article 24 ; réformer l'IGPN, mais ne pas remplacer Darmanin. Et agir sur le reste, en présentant notamment la stratégie vaccinale. Le vaccin, double sauveur : du Covid et de l'impasse politique... » Risqué, non ?

Ça pique! par Babouse

L'IGPN ENQUÊTE



ILS N'ONT PAS HONTE!

Conflans, scandaleuse petite annonce

L'académie de Versailles recrute professeur/professeure pour enseigner l'histoire-géographie au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). » Voici l'annonce pour un « CDD de 10 mois » mise en ligne dimanche 29 novembre, par Pôle emploi. Elle précise « débutant accepté » et demande, parmi les qualités requises, la « gestion du stress »... Énorme tollé sur les réseaux sociaux, le lien étant aussitôt établi avec le meurtre de Samuel Paty, prof d'histoire-géo dans ce même collège. Nombre d'internautes s'indignent, en déduisant qu'il s'agit de remplacer le professeur assassiné...

L'annonce a été très vite retirée. Le rectorat de Versailles plaide la « maladresse », précisant que « deux enseignants expérimentés, titulaires et volontaires » ont déjà été nommés sur le poste de Samuel Paty. Dont acte. Mais cela n'explique pas tout. Cela n'explique pas que personne, au rectorat, ne se soit posé la question de l'effet d'une telle

annonce sur une communauté enseignante encore profondément traumatisée. Cela n'explique pas non plus qu'on puisse envisager, dans un collège où beaucoup, personnels comme élèves, sont très loin d'avoir surmonté le traumatisme de l'attentat, de recruter un enseignant expérimenté et précaire. Mais si ça

n'explique pas, ça met en évidence une triste réalité : dans cette académie - mais c'est vrai partout - le poids des personnels non titulaires n'a cessé de s'accroître ces dernières années, augmentant de 22,3 % entre 2016 et 2018 contre... 1,4 % pour les titulaires. Et ça ne va pas s'arranger avec les 1800 suppressions de postes prévues nationalement pour 2021, qu'il faudra bien compenser puisque les effectifs élèves, eux, explosent. La précarisation des enseignants, avec tout ce qu'elle implique, n'a rien de conjoncturel et constitue bien un choix de politique éducative. C'est ce que met en lumière cette nouvelle affaire Paty. ●

UN CONTRACTUEL POUR REMPLACER SAMUEL PATY ? INEXACT. MAIS L'AFFAIRE RÉVÈLE LA PRÉCARISATION GALOPANTE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE.

OLIVIER CHARTRAIN

BLING-BLING

Avec la crise, le vélo écolo devient tendance, mais comment concurrencer les voitures de luxe ? Pas de souci, Goldgenie s'en occupe en proposant un biclou tout en or à 239 583 euros.

Le billet de Maurice Ulrich

R. 434-14



Si on pensait la police autrement, on pourrait écrire ceci : « Le policier ou le gendarme est au service de la population. Sa relation avec celle-ci est empreinte de courtoisie et requiert

l'usage du vouvoiement. Respectueux de la dignité des personnes, il veille à se comporter en toutes circonstances d'une manière exemplaire, propre à inspirer en retour respect et considération (...). Il ne se fonde sur aucune caractéristique physique ou aucun signe distinctif pour déterminer les personnes à contrôler (...). Toute personne appréhendée est placée sous la protection des policiers ou des gendarmes et préservée de toute forme de violence et de tout traitement inhumain ou dégradant. Le policier ou le gendarme ayant la garde d'une personne appréhendée est attentif à son état physique et psychologique et prend toutes les mesures possibles pour préserver la vie, la santé et la dignité de cette personne. » On plaisante. Enfin, un peu. Ces dispositions existent. Ce sont celles de l'article R. 434-14 du Code de déontologie de la police nationale et de la gendarmerie. Gérald Darmanin doit ignorer son existence. ●

RETROUVEZ L'HUMANITÉ SUR INTERNET

www.humanite.fr

- Reportages, enquêtes, analyses, entretiens, infographies, vidéos, directs...
- Notre boutique en ligne, pour vous procurer nos hors-séries ainsi que les livres parus aux Éditions de l'Humanité.
- Nos offres d'abonnements papier et numérique.

facebook.com/humanite.fr

- Le fil d'actualités de l'Humanité.
- Des directs avec nos invités.

twitter.com/humanite_fr

- Pour ne rien manquer de l'Humanité.

Face à tous les gros média du système Macron-Le Pen, il ne reste qu'un seul quotidien de gauche. Il faut le soutenir ! Versement sur internet : <https://www.donspep.caissedesdepots.fr/?journal=huma>



N'écoutez plus les perroquets de la pensée unique ! **Lisez :**

Le gALopin

LA DELINQUANCE,
C'EST A CAUSE DES
JEUNES!



CEUX QUI SONT AU
CHOMAGE, C'EST
LES FAINEANTS!



LES IMMIGRES NE
VIENNENT ICI QUE
POUR LES ALLOCS!



LA PLACE
FEMME
FOYER

OP

**BOUSCULEZ
LES IDÉES
REÇUES!**

LA FRANCE A TROP
DE FONCTIONNAIRES
"MAMMOUTHS"!



LES RETRAITES
SONT DES NANTIS!



LES ARABES NE
VEULENT PAS
S'INTEGRER!



LES HOMOS NE
SONT PAS
NORMAUX!



ETRE MODERNE,
C'EST INTERDIRE LE
DROIT DE GREVE!



LES IDEES
COMMUNISTES
SONT ARCHAÏQUES!



LES ETRANGERS,
C'EST L'INSECURITE
POUR NOS ENFANTS!



LES ANTIFASCISTES
FONT MONTER LE
F.N.!

